

## MARÉCHALISME ET CORPORATISME DANS LA COLONIE FRANÇAISE DE BARCELONE (JUN 1940 – NOVEMBRE 1942)

---

### *PÉTAINISM AND CORPORATISM IN THE FRENCH COMMUNITY OF BARCELONE (JUNE 1940 – NOVEMBER 1942)*

GUILLAUME HORN\*  
Universitat Autònoma de Barcelona

Rebut 28 novembre 2023 - Acceptat 29 gener 2024

RESUM: L'article presenta els esdeveniments més destacats de la colònia francesa de Barcelona entre l'inici de la Segona Guerra Mundial i la invasió de la zona sud de França per part dels nazis el novembre de 1942. Durant aquest període, la colònia va alinear-se plenament amb el nou règim de Vichy. El seu objectiu era contribuir a la *regeneració* de França des de l'estranger. Per aconseguir-ho, es van convocar eleccions. Una nova generació va prendre la direcció de la colònia i va aplicar solucions inspirades en el corporativisme i el conservadorisme. Va impulsar, entre altres, una política natalista, mitjançant la creació d'un sistema social en el qual la solidaritat financera recolzava la natalitat (colònia-providència). La colònia va créixer i el seu nucli dur es va reforçar. Paral·lelament, la colònia va viure en el mite del doble joc de Pétain. Es van identificar diversos tipus de resistències: els qui donaven suport a Vichy, convençuts que el règim preparava la revenja contra Alemanya, i els qui, en aparença, eren fidels a Vichy, però no hi creien gaire, i contactaren amb De Gaulle. Els actes de resistència, qualsevol que fos la seva forma, rarament es coordinaven. Això permet concloure que la colònia francesa de Barcelona estava formada per resistents a Vichy amb opinions diverses.

PARAULES CLAU: Democràcia corporativa, mariscalisme, colònia francesa de Barcelona, insubmisos, Legió francesa, René Castéran, Paul Jaime, Paul Foret, vichysme-resistent, colònia-providència.

ABSTRACT: The article explains the most outstanding events of the French community of Barcelona from the beginning of the Second World War and the invasion of the south of France by the Nazis in November 1942. During this period, the community sided wholeheartedly with the new Vichy regime after the shock of disbandment in 1940. Its goal was to contribute to the *regeneration* of France from abroad. To achieve it, elections were

(\*) [guillaume.horn@gmail.com](mailto:guillaume.horn@gmail.com) / <https://orcid.org/0000-0003-2929-8173>.

called. A new generation took over the leadership of the community and applied solutions inspired by corporatism and conservatism. It promoted, among other things, a natalist policy, through the creation of a social system in which financial solidarity supported natality (Providence community). The community grew and its hard core strengthened. Alongside this, the community experienced Pétain's mythical double game. Different types of resistance were identified: those who gave support to Vichy, convinced that the regime was planning revenge against Germany, and those who were outwardly loyal to Vichy, but did not really believe in it, and made contact with De Gaulle. Nevertheless, the acts of resistance, whatever their form, were rarely coordinated. This enables us to conclude that the French community of Barcelona was made up of Vichy resisters with diverse opinions.

KEYWORDS: Corporate democracy, Pétainism, French community of Barcelona, resisters, French Legion, René Castéran, Paul Jaime, Paul Foret, Vichy France resistance, Providence community.

## I. INTRODUCTION

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne. Quelques jours plus tard, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne et adoptent une posture défensive. En France, comme dans la colonie française de Barcelone, la mobilisation générale est décrétée. La Drôle de guerre commence. Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie lance une offensive éclair sur la France. En quelques semaines, la République française est vaincue et est enterrée sans honneur par son élite politique pour faire place à un nouveau régime, marqué par le conservatisme et l'autoritarisme, incarné par Philippe Pétain : l'État français. Le vieil homme propose alors à la nation de restaurer sa fierté perdue en la « régénérant » moralement et socialement par la voie d'une révolution nationale, tout en l'engageant sur le chemin de la collaboration active avec l'Allemagne nazie. En pleine réorganisation à la suite de la Guerre civile espagnole, la petite colonie française de Barcelone est témoin de cette succession fiévreuse d'évènements, alors que la société catalane est affectée par la répression franquiste, le manque d'aliments et de graves problèmes économiques. Cependant, les détails sur les membres de cette colonie durant cette courte période sont peu nombreux. À quel degré se sont-ils identifiés à cette guerre, si proche et si lointaine à la fois, à laquelle l'Espagne risquait de se joindre à tout moment ? Les chefs de famille ont-ils répondu à l'ordre de mobilisation générale ? La colonie s'est-elle engagée pour les familles de mobilisés privées de revenus ?

De même, à la suite de la débâcle militaire de juin 1940 – véritable traumatisme collectif qui a profondément influencé la plupart des Français, qu'ils soient de métropole ou de la colonie, à accepter l'établissement d'une dictature légitimée par la figure paternelle de Philippe Pétain – la colonie s'est-elle réfugiée dans une contemplation béate du Maréchal ou s'est-elle investie activement dans la Révolution nationale qu'il proposait ? L'adhésion, pragmatique ou idéologique, au régime dictatorial impliquait-elle une adhésion à l'évolution fascisante du régime vichyste ? En somme, la colonie s'est-elle réfugiée dans une posture attentiste ?

C'est ce que nous chercherons à comprendre en étudiant tout d'abord comment la colonie traite les insoumis de 1939-1940 et comment elle accueille la Légion française. Nous analyserons également comment la colonie achève son processus de réorganisation et s'investit pleinement en faveur de la « régénérescence » nationale en multipliant les mesures corporatistes et conservatrices. Toutefois, nous verrons aussi comment la colonie se démarque subtilement des éléments les plus fascistes du régime de Vichy en optant explicitement et publiquement pour la démocratie. Au-delà de ce panorama politique, nous examinerons également comment la colonie parvient à se consolider malgré ses faiblesses structurelles et la crise sociale qui frappe l'ensemble de l'Espagne.

## 2. VIVRE LA DRÔLE DE GUERRE ET LA DÉBÂCLE DEPUIS BARCELONE (SEPTEMBRE 1939-JUIN 1940)

### 2.1. Une colonie mobilisée pendant la Drôle de guerre

Lorsque l'ordre de mobilisation générale est lancé, la colonie française de Barcelone commence à se relever démographiquement après la saignée de la Guerre civile. À cette époque, nous pouvons estimer qu'il y a environ entre 1 400 et 1 800 chefs de famille, probablement mobilisables dans leur majorité<sup>1</sup>. Cependant, contrairement à 1914, la mobilisation se heurte à des difficultés d'organisation. En effet, le consul général en poste, René Binet, est chargé de

1. En janvier 1939, il y a environ 4 000 Français à Barcelone, femmes et enfants confondus. Aucune archive ne permet de savoir ou de reconstituer le nombre approximatif de mobilisés de 1939 à Barcelone. Sur l'évolution démographique de la colonie, voir la dernière partie de l'article.

mettre en œuvre l'ordre de mobilisation. Or, depuis leur entrée dans la ville en janvier 1939, les autorités franquistes refusent de le reconnaître en raison de ses liens avec l'ancienne République espagnole. De plus, étant ouvertement francophobes, les autorités franquistes ne sont pas enclines à faciliter une telle procédure, qui serait contraire aux intérêts de l'Allemagne, l'un de leurs principaux soutiens pendant la Guerre civile. Par conséquent, l'appel à la mobilisation générale n'est pas relayé par la voie des journaux, comme cela avait été le cas en 1914. L'information se fait par la voie de circulaires internes à la colonie et le bouche-à-oreille. Nous pouvons ajouter également qu'une minorité de Français ne s'est pas présentée au Consulat, devenant de fait des insoumis ; 68 pour la période 1939-1940.

Comme en 1914, cette mobilisation a des conséquences financières sur les familles des mobilisés. Du jour au lendemain, les familles se retrouvent sans revenus. Pour répondre à cette urgence sociale, le noyau dur des dirigeants de la colonie décide de former un comité chargé de collecter des fonds au sein de la colonie afin de les redistribuer aux familles dans le besoin. Mais, au lieu de créer un nouveau comité, les dirigeants de la colonie réactivent l'ancien Comité de ravitaillement. Ce comité avait pour mission de fournir de la nourriture à la colonie durant la Guerre civile de 1936-1939 et avait été dissous en juillet 1939<sup>2</sup>. Ils en changent le nom, qui devient le Comité d'assistance aux familles des mobilisés et engagés volontaires de Barcelone<sup>3</sup>.

Pour constituer un fonds de roulement, des campagnes de dons sont organisées. Malheureusement, contrairement à la Première Guerre mondiale, il ne reste que très peu de documents relatifs aux collectes de fonds de la période 1939-1940. Les seuls documents conservés couvrent les mois d'avril et de mai 1940 au cours desquels ils collectent 5 100 pesetas. Ces documents nous permettent de constater que durant cette période de deux mois, l'essentiel des dons a été fait sous

2. Archives diplomatiques de Nantes (ADN), 72PO2/46, courriers du 01.03.1941 et du 12-09-1939. Les dirigeants de la colonie font le choix de réformer l'ancien comité plutôt que d'en fonder un autre car l'ancien est déjà placé sous la protection du Consulat. En se plaçant sous l'autorité du Consulat et dans la continuité de l'ancien comité, les dirigeants de la colonie cherchent à préserver ce nouveau comité d'une possible intervention des autorités franquistes.

3. Ce comité se compose de deux sections : l'une chargée de recueillir des contributions auprès des particuliers et des entreprises françaises de la ville, et l'autre chargée d'identifier les personnes dans le besoin et de gérer la distribution des aides.

forme monétaire, principalement en pesetas <sup>4</sup>. Ils révèlent également que si 70 % des dons proviennent de la colonie de Barcelone, 30 % viennent de la colonie française de Tarragone. Cela suggère que la Guerre civile n'avait pas totalement détruit le réseau des colonies françaises de Catalogne <sup>5</sup>. Au sein de la colonie française de Barcelone, les dons proviennent essentiellement de particuliers (70 %) et d'associations (30 %) <sup>6</sup>. Toutefois, malgré le manque de documentation concernant les dons, nous savons qu'entre septembre 1939 et février 1941, date de sa dissolution, le Comité d'assistance aux familles des mobilisés collecte un total de 129 278 pesetas <sup>7</sup>. Ce chiffre reste difficile à évaluer étant donné que nous ignorons le nombre de bénéficiaires, mais en le comparant à celui de 1914-1918, il devient possible de l'interpréter. Entre 1914 et 1918, la colonie française de Barcelone avait récolté 670 000 pesetas. À titre de comparaison, la colonie avait récolté entre 1914-1915, 270 000 pesetas contre 129 000 pesetas entre 1939-1941. Une nette diminution des dons apparaît. Si nous tenons compte, en plus de cela, des épisodes d'inflation et de la baisse de la population de la colonie suite à la Guerre civile, le chiffre s'avère particulièrement faible. Il reflète donc les difficultés de la colonie à mobiliser des fonds. Néanmoins, il nous fournit un renseignement important. Étant donné que ce sont principalement des particuliers qui ont contribué à ce fonds, nous pouvons déduire qu'il s'agit d'individus ayant les moyens de faire de la charité. La Guerre civile et la crise sociale et économique ne semblent donc pas avoir frappé toutes les catégories sociales de la colonie de la même manière. Les plus aisés semblent avoir conservé des revenus leur permettant de se montrer solidaires sur une longue durée. Un autre élément qui démontre la

4. ADN, 72PO2/140, courrier du 07-06-1940. Très rarement, des dons se font **sous** forme de rentes cédées. C'est le cas d'Eugène Bordeaux, qui cède son coupon de retraite d'ancien combattant. Certains dons se faisaient en francs mais ils avaient peu de valeur une fois convertis en pesetas. D'autres se font en dollars (ADN, *Ibid.*, courriers de 12.04.1940, 10.05.1940 et 26.02.1940).

5. ADN, *Ibid.*, courriers du 24.04.1940 et 28.05.1940. À Tarragone, l'agent consulaire parvient à récolter une somme conséquente grâce aux tombolas organisées au bénéfice de la Croix-Rouge.

6. Arxiu Nacional de Catalunya (ANC), ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone (CCI), 21.03.1942. ADN, 72PO2/140, courrier du 22.04.1940. Du côté des associations de la colonie, seules la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone et l'Alliance française se montrent solidaires car elles sont les seules à disposer d'importantes réserves de fonds au sortir de la Guerre civile.

7. ADN, 72PO2/46, courrier du 01.03.1941.

faiblesse des fonds collectés est que, contrairement à 1914, la colonie ne crée pas d'allocations pour les familles des mobilisés. L'argent récolté servait à réaliser des achats de biens matériels destinés notamment aux enfants <sup>8</sup>.

## 2.2. Vivre la défaite de 1940 depuis l'étranger (mai-juin 1940)

Les chances de reconstituer les différents états d'esprit qui animent une colonie de Français de l'étranger pendant une période aussi courte que celle de la Débâcle sont minimales. Heureusement, le journal de Pierre Deffontaines, directeur de l'Institut, constitue une source précieuse d'informations <sup>9</sup>. Il offre l'opportunité d'évaluer l'ampleur du choc de la défaite au sein de cette petite communauté, totalement repliée sur elle-même. Tour à tour, la colonie expérimente des moments d'espoir, des craintes liées à une possible entrée en guerre de l'Espagne ainsi que le besoin de faire corps autour de la foi et d'aider les soldats capturés. À l'annonce de l'armistice, la sensation de désarroi laisse rapidement place, dans certains cercles, à un sentiment de résignation et d'obligation. Ce sentiment disparaît presque aussitôt lorsque la colonie se retrouve coupée de tous liens avec la France. Les journaux ne passent plus. La radio française est suspendue par les forces nazies. Attendre est la seule solution sans savoir de quoi sera fait demain. Les fonctionnaires sont dans l'expectative. Et lorsque les nouvelles reprennent, la colonie apprend que la République a laissé place à une dictature dirigée par Pétain, le héros de Verdun et ancien ambassadeur de France en Espagne. La nouvelle ne soulève ni joie ni peine dans la colonie. Néanmoins, si la figure du maréchal fait l'unanimité parmi les dirigeants de la colonie, certains membres de celle-ci ne croient pas en lui et se positionnent déjà ouvertement pour de Gaulle, dès la fin juin 1940. Leur ralliement à Pétain s'explique avant tout par le choc de la défaite de 1940 qui s'ajoute aux commotions provoquées par la Guerre civile espagnole et les crises sociale et économique. Voici le détail des jours des événements à partir du début de l'offensive allemande.

8. ADN, *Ibid.*, procès-verbal du comité du 14.02.1941.

L'aide apportée permettait la prise en charge de la moitié des frais médicaux en cas de maladie dans des cliniques sous convention, comme celle de Quinta de Salud La Alianza. Elles permettaient aussi à l'achat de chaussures, vêtements et denrées alimentaires. Quelques aides pécuniaires ponctuelles étaient réalisées.

9. Pierre Deffontaines est une figure incontournable du monde de la culture barcelonaise des années 1940 à 1974.

Le 10 mai 1940, lorsque l'Allemagne envahit la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, la colonie est gagnée par un état d'esprit fiévreux. Au Lycée français de Barcelone, les cours sont interrompus ; élèves et enseignants suivent en temps réel les nouvelles du front. Tous sont suspendus aux informations diffusées par les rares radios disponibles<sup>10</sup>. Espoirs et peurs s'entremêlent. La Chapelle française devient rapidement un refuge pour les Français cherchant dans la religion un réconfort face à cette nouvelle guerre. La fête de Jeanne d'Arc, célébrée le 12 mai, à la Chapelle sert d'exutoire. Lors de cette cérémonie, l'assemblée des fidèles implore la protection divine pour la France et sollicite l'intercession de la sainte Patronne face aux envahisseurs allemands<sup>11</sup>.

Cependant, en quelques jours seulement, les Pays-Bas et la Belgique tombent aux mains de l'ennemi. Plus d'un million de Belges fuient vers la France. Le 16 mai, Pierre Deffontaines annonce l'ouverture de son établissement à tous les enfants belges ou néerlandais réfugiés à Barcelone<sup>12</sup>. Dans les jours qui suivent, la situation militaire se complique encore plus avec l'arrivée des troupes nazies en France. Le gouvernement français décide de changer de généralissime. Le général Weygand est appelé et quitte la Syrie pour la France. Simultanément, le 16 mai, Philippe Pétain quitte son poste d'ambassadeur à Madrid et est remplacé par Robert Renom de la Baume.

Malgré l'incertitude régnante, la colonie ne change pas ses habitudes, à une exception près : le besoin viscéral de trouver du réconfort à la Chapelle. En effet, les radios et journaux véhiculent des informations chaque fois plus préoccupantes. Ainsi, les élèves et les personnels du Lycée, de l'Institut et du Consulat prient ensemble pour la France le 21 mai<sup>13</sup>. Le 26 mai et le 1<sup>er</sup> juin, la colonie se retrouve également à la Chapelle<sup>14</sup>. C'est donc dans une ambiance fiévreuse et de gravité que Pierre Deffontaines prend la décision de maintenir les épreuves du baccalauréat, suivant l'exemple de la France<sup>15</sup>. L'émotion est à son comble

10. Biblioteca Nacional de Catalunya (BNC), *Fons Deffontaines*, « Journal de raison » 10.05.1940, p. 87.

11. *Ibid.*, 12.05.1940, p. 88

12. *Ibid.*, 16.05.1940, p. 89.

13. *Ibid.*, 21.05.1940, p. 90.

14. *Ibid.*, 26.05.1940, p. 92 et 01.06.1940, p. 93.

15. Les épreuves de métropole seront tout de même fortement perturbées par l'invasion allemande et les bombardements. Le Lycée français fait donc partie des rares établissements qui ont pu assurer l'intégralité des épreuves de la session de 1940.

à l'ouverture des épreuves, le 27 mai, car Calais, en partie rasée, venait de se rendre. Dans la salle des professeurs, les examinateurs se retrouvent « devant la carte de France que l'on contemple avec émotion »<sup>16</sup>.

Comme les mauvaises nouvelles continuent d'affluer, même les pouvoirs publics français de Barcelone se tournent vers la Chapelle. Pour nourrir un « sentiment d'union et de foi », le Consul sollicite l'organisation d'un chemin de croix et des invocations<sup>17</sup>. C'est alors qu'intervient l'invasion de la France par l'Italie. Cet évènement produit une importante angoisse : dès le lendemain, la colonie se rue à la Chapelle pour prier en communauté<sup>18</sup>. Toutefois, cette angoisse trouve ses origines aussi dans l'hypothèse que l'Espagne suive l'exemple de l'Italie. Déjà en avril 1939, le Consulat avait recommandé l'évacuation des personnes âgées et des enfants de fonctionnaires dans ce cas de figure<sup>19</sup>. Lorsque, le 13 juin 1940, Franco déclare la non-belligérance de l'Espagne, cela ne fait qu'accentuer les craintes. Pierre Deffontaines fait alors préparer son automobile et ses bagages pour faire évacuer sa famille en vue d'un départ précipité vers la France.

Malgré tout, la colonie maintient ses activités. Ainsi, le 14 juin, sans se douter que les Allemands entrent dans Paris au même moment, les Écoles françaises de Barcelone organisent, sous la direction de Pierre Deffontaines, les examens du Certificat d'études<sup>20</sup>. La chute de la capitale française libère une vague de francophobie en Espagne. Dès le lendemain, le 15 juin, Barcelone est submergée par une foule exigeant l'entrée des forces militaires espagnoles à Tanger, ville sous l'autorité de la France<sup>21</sup>. L'atmosphère est tendue, mais les intérêts de la colonie ne sont pas attaqués ou menacés. Pour preuve, Pierre Deffontaines maintient la fête du Lycée et des Écoles françaises, la « verbena », transformée en fête nationale de substitution après la décision du Consulat d'annuler la fête du 14 juillet<sup>22</sup>.

16. *Ibid.*, 27.05.1940, p. 92.

17. *Ibid.*, 07.06.1940 et 08.06.1940, p. 95.

18. *Ibid.*, 11.06.1940, p. 95.

19. *Ibid.*, 20.04.1940 et 22.04.1940, p. 83.

20. *Ibid.*, 14.06.1940, p. 96.

21. *Ibid.*, 15.06.1940, p. 96.

22. Les relations entre Pierre Deffontaines et le Consulat sont tendues depuis le début de l'année 1940 (20.05.1940, p. 90, *Ibid.* ; Courrier du 07.03.1940, 289, 7GMII267, Archives diplomatiques de la Courneuve [ADC]). Elle se transforme en confrontation entre diplomatie politique et diplomatie culturelle lorsque le Consulat considère, au début du mois de juin, l'annulation du 14 juillet comme nécessaire étant donné les circonstances alors que les Instituts français de Madrid et de Barcelone voulaient l'organiser. Pierre Deffontaines trouve un compromis en

Le lendemain, 17 juin 1940, le gouvernement français cède le pouvoir aux militaires. L'armistice est demandé par Philippe Pétain. L'évènement est historique. Pierre Deffontaines fait alors le tour de toutes les classes pour parler de l'évènement aux élèves<sup>23</sup>. Une profonde émotion fait régner le silence. Seul un enseignant, un prêtre de la Chapelle, le père Salvà, se lève, pour dire : « Quand même, vive la France »<sup>24</sup>. Des délégations d'élèves étrangers du Lycée français, de parents d'élèves et d'amis de la famille se succèdent pour exprimer leur peine.

Cependant, malgré la tristesse générale, la colonie connaît un sursaut de solidarité envers les soldats prisonniers, les réfugiés et les enfants de mobilisés. Les initiatives sociales se multiplient : un ouvroir de la Croix-Rouge est établi à l'Institut pour que tous puissent faire des tricots<sup>25</sup>, et un autre ouvroir est mis en place le même jour au Lycée, à l'initiative des élèves, pour que ceux qui le souhaitent puissent se rendre utiles après les cours<sup>26</sup>. Les élèves du Lycée ayant gagné un prix grâce à leurs résultats scolaires décident de revendre leurs prix pour verser l'argent en soutien aux soldats. Les Écoles françaises font de même en aidant les réfugiés et les enfants de mobilisés<sup>27</sup>. Élèves, professeurs, particuliers, tous veulent soutenir la France. C'est le Comité d'assistance qui centralise toutes ces actions éparées. Tous veulent agir, y voyant là un devoir, condition *sine qua non* pour relever la France qui signe l'armistice le 22 juin.

Si une partie de la colonie se montre solidaire de Pétain, tel Pierre Deffontaines qui envoie un télégramme de soutien signé de son nom et de ceux des enseignants et élèves du Lycée français à Philippe Pétain, d'autres se montrent très critiques<sup>28</sup>. Ces critiques sont alimentées par la position critique de Churchill contre Pétain et l'appel du général de Gaulle, qui fait l'objet de discussions à

---

transformant la cérémonie de distribution des prix de fin d'année en fête nationale alternative, au cours de laquelle un élève hollandais, dont le pays est également occupé par l'Allemagne, chante la Marseillaise. (BNC, *Fons Deffontaines*, « Journal de raison », 04.06.1940, p. 94, 16.06.1940, p. 96 et 26.06.1940, p. 100).

23. *Ibid.*, 17.06.1940, p. 97.

24. ADN, 784PO/1/13, pochette 1946-1947, 16.11.1946.

25. BNC, *Fons Deffontaines*, 19.06.1940, « Journal de raison », p. 97.

26. *Ibid.*, 19.06.1940, p. 97.

27. *Ibid.*, 26.06.1940, p. 101.

28. *Ibid.*, 22.06.1940, p. 98 et 25.06.1940, p. 100.

Barcelone dès le 24 juin <sup>29</sup>. C'est alors qu'en application de l'article 14 de l'armistice, la radio française est coupée.

« C'est le grand silence des nouvelles » <sup>30</sup>.

Les nouvelles ne parviennent plus. Les administrations françaises restent silencieuses. Pendant plusieurs jours, la colonie vit dans l'ignorance complète des événements français. Il n'y a plus de liquidités envoyées. La fermeture des Instituts d'Espagne est envisagée <sup>31</sup>. Même le consulat de Barcelone se retrouve sans fonds, ce qui oblige le Consul à s'installer à l'hôtel <sup>32</sup>.

Quand les communications françaises sont rétablies, deux semaines plus tard, c'est la surprise : la République française a fait place à l'État français en donnant tous les pouvoirs à Philippe Pétain <sup>33</sup>. Pourtant, la nouvelle ne soulève ni joie ni peine dans la colonie.

### 3. UNE COLONIE TRAVERSÉE PAR DE MULTIPLES DYNAMIQUES : TRAQUES DES INSOUMIS, DIVISIONS SUR LA LÉGION, CRISE SOCIALE ET REPRISE DÉMOGRAPHIQUE (JUILLET 1940-OCTOBRE 1941)

#### 3.1. À la poursuite des insoumis (octobre 1940-décembre 1940)

Durant son premier mois d'existence, le nouveau régime de Vichy ne procède à aucun changement dans le réseau diplomatique français en Espagne, qui n'avait pas été modifié pendant la période de l'ambassade de Pétain. C'est à partir du mois d'août que des rappels commencent à être effectués afin de satisfaire aux exigences du régime franquiste <sup>34</sup>. À Madrid, François Piétri succède à Robert Renom de la Baume comme ambassadeur en octobre 1940 <sup>35</sup>. À Barcelone, René Binet et son équipe sont progressivement relevés de leurs fonctions entre août 1940 et décembre 1940 <sup>36</sup>. René Castéran, ancien consul

29. *Ibid.*, 24.06.1940, p. 100.

30. *Ibid.*, 27.06.1940, p. 101.

31. *Ibid.*, 30.06.1940, p. 102.

32. *Ibid.*, 06.07.1940, p. 103.

33. *Ibid.*, 14.07.1940, p. 104.

34. François Piétri, *Mes années d'Espagne* (1940-1948), p. 166.

35. Le 15 février 1941, François Piétri, ambassadeur vient en visite à Barcelone.

36. En juillet 1940 Jacques Fouchet est nommé comme attaché de consulat. En septembre 1940, Raymond Gastambide [1910-2003] est nommé consul suppléant, Yves Revelli [1898-

de Bilbao en poste lors du bombardement de Guernica, prend sa succession. L'arrivée d'une nouvelle équipe, plus compatible en apparence avec le régime franquiste, répond aussi à une volonté : débusquer les insoumis de 1939-1940 pour les condamner.

En effet, René Binet, consul en poste au moment de la mobilisation, s'était montré complaisant à leur égard. À titre d'exemple, bien qu'il aurait dû engager des procédures judiciaires envers tous les individus qui n'avaient pas répondu à leur convocation et aux rappels – soit une centaine de personnes – afin de juger leur absence comme une « insoumission par défaut », il s'était limité à n'organiser que trois procès dès le mois de février 1940. Pour tous les autres cas, le Consulat n'avait rien entrepris, témoignant donc d'une relative tolérance envers les insoumis.

L'équipe de René Castéran reprend l'intégralité des dossiers dès son arrivée. Une vaste révision de toutes les fiches d'immatriculation du Consulat est lancée. L'équipe constate que de nombreuses fiches ne comportent pas la mention « insoumis », alors que les registres les indiquent comme tels. Par conséquent, elle décide de confronter l'ensemble des fiches d'immatriculation des hommes avec celles des membres du même foyer, sur lesquelles la mention était censée figurer également. Le Consulat découvre ainsi 302 insoumis dont on avait perdu la trace.

Toutefois, le Consulat ne vise pas tous les insoumis, car il en existe plusieurs profils. Il y a les anciens insoumis ou déserteurs d'avant la guerre, au nombre de 153. Ceux-ci n'intéressent pas le Consulat car ils ont souvent déjà été condamnés. Il y a ceux ayant invoqué la nationalité espagnole ou renié la nationalité française pour éviter la mobilisation en 1939 (25 dossiers)<sup>37</sup>. Ceux-ci ne sont pas jugés puisqu'ils se sont autoexclus de la communauté française. Il y a ceux qui sont incarcérés dans des camps de concentration espagnols. Le Consulat les retrouve et propose de les libérer à la condition qu'ils soient extradés en France. Aucun n'accepte, ils sont abandonnés à leur sort<sup>38</sup>. Et enfin, il y a ceux n'ayant

---

1971], artiste et collectionneur en poste de consul suppléant, devient archiviste. En décembre 1940, Roger Besse-Desmoulières est nommé vice-consul, Robert Guillois l'est également en qualité de second attaché de Consulat et M. Deshay comme agent commercial.

37. ADN, 72PO/2003035/125, C'est le cas de Berrems Charles, Raymond Antoine, ingénieur ; Delpuech François, Herreiz Henri, Mondon Jean, Montiel Antoine, Pech Georges Antoine ; Serre Barthelémy Lucien, mécanicien.

38. *Ibid.* C'est le cas de Frédéric Platard, employé de commerce, incarcéré à la prison Model ; de Vismes Stanley Guy, qui refuse d'être extradé en France pour sortir du camp ; de Serres

pas répondu à l'appel de 1939-1940 (69 dossiers), un chiffre nettement supérieur à celui rapporté par René Binet en son temps (38).

René Castéran et son équipe se concentrent sur ces derniers. En l'espace de deux mois, 22 dossiers sont examinés et jugés. Certains des insoumis sont déchus de leur nationalité et deviennent des apatrides<sup>39</sup>. Cependant, les 47 autres dossiers restent en suspens, suggérant un processus de sélection et de priorisation des cas à juger dont les raisons demeurent obscures. Peut-être René Castéran commence-t-il à douter de la stratégie de Pétain<sup>40</sup> ?

Cette traque des insoumis n'empêche pas l'apparition de nouveaux cas d'insoumission. Le service militaire avait été supprimé par l'armistice du 22 juin 1940. Vichy avait alors créé les chantiers de jeunesse aussitôt pour le remplacer. Ces derniers consistaient en un stage de plusieurs mois dans la nature. Des jeunes gens de la colonie refusent de l'effectuer. Entre 1941 et 1942, le taux d'insoumission diminue, mais demeure d'environ 17,5 % (voir figure 1).

---

Pierre Jean, présent en avril 1939 au camp de concentration de Barbastro (Huesca) ; ou encore Baptiste Alfred, qui s'y trouve et refuse d'en sortir en signant un procès-verbal de soumission.

39. Parmi le premier groupe d'individus, nous avons pu retracer le parcours d'Antoine Vidal Bureu (1899-1981) et de Martel Vidal Bureu (1905-1985), deux frères, tous deux fils de Martin Vidal, un Français originaire de Cerdagne installé à Barcelone et marié à une Espagnole. Ils sont tous de nationalité française. Leur histoire reflète les tourments vécus par les insoumis de la colonie française de Barcelone. En 1914, Martin Vidal est mobilisé. Il répond à son ordre de mobilisation et passe l'intégralité du conflit sur le front, laissant sa femme et ses enfants gérer la laiterie familiale. En 1918, son fils aîné, Antoine, est également mobilisé. Or, son départ aurait pu entraîner d'importantes difficultés pour le commerce familial. Il choisit donc de rester. Le Consulat le déclare insoumis et lui retire sa nationalité française. En revanche, il effectue le service militaire espagnol et obtient la nationalité espagnole. Son frère, Martel Vidal, a un profil différent. Très impliqué dans les activités de la colonie française de Barcelone, notamment sportives au sein de l'association de préparation militaire Patrie, il part en France en 1925 pour faire son service militaire dans la région de Béziers. Toutefois, en 1940, il finit par être considéré comme insoumis, un changement soudain qui s'explique par ce qu'il a vécu au cours des années 1936-1939. En effet, lorsque la Guerre civile espagnole éclate en 1936, le commerce familial est à moitié collectivisé, réduisant considérablement les revenus de la famille. Le 5 mars 1938, Martel est gravement blessé par des éclats de bombe. C'est pourquoi, lorsque sa mobilisation est annoncée en mars 1940, il décide de rester auprès des siens. En conséquence, il est déclaré insoumis et le gouvernement français lui retire sa nationalité. Toutefois, à la différence de son frère, il refuse de prendre la nationalité espagnole, devenant de fait un apatride. Antoine et Martel Vidal récupèrent finalement leur nationalité française en 1960. *Entretien avec Jacques Vidal, fils de Martel Vidal* [2022].

40. Les premiers doutes connus de René Castéran datent de février 1941.

|                            | 1937 | 1938 | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Nombre d'insoumis</b>   | 0    | 2    |      | 68   | 18   | 18   |
| <b>Mobilisables</b>        | -    | -    | -    | -    | 102  | 98   |
| <b>Taux d'insoumission</b> | -    | -    | -    | -    | 17 % | 18 % |

Figure 1 : Cas de nouvelles insoumissions au Consulat français de Barcelone de 1937 à 1942 <sup>41</sup>

### 3.2. Des structures en grande difficulté face à la crise sociale (juillet 1940-août 1941)

La défaite de 1940 et les poussées de francophobie n'entravent pas le processus de réorganisation de la colonie, déjà bien engagé par Pierre Deffontaines et Paul Jaime depuis septembre 1939. Toutefois, elle tarde à relancer les actions de ses différentes associations par crainte du régime franquiste. En effet, les statuts des associations de la colonie s'inscrivent dans le cadre de l'ancienne Loi des associations. Or, le régime franquiste souhaite remplacer cette loi mais il tarde à publier la nouvelle version, créant une illisibilité juridique <sup>42</sup>. L'action de la colonie ne peut donc être validée qu'après ratification d'une nouvelle loi. Les dirigeants décident de relancer les activités des principales associations à minima, mais en faisant profil bas.

Toutefois, dans une Espagne en pleine crise, la relance d'activités associatives est difficile, car les souscripteurs manquent. Par exemple, les Écoles françaises traversent une crise financière de grande ampleur suite à l'absence de souscripteurs suffisants, ce qui les oblige à s'interroger sur leur maintien, d'autant que la nouvelle concurrence du Lycée français de Barcelone les prive de nombreux élèves. Autre exemple, la Prévoyance, qui est l'équivalent d'une assurance-santé pour la colonie, est en léthargie. Pour la financer, ses dirigeants recourent à la vente de nombreux produits financiers de son patrimoine et font des emprunts

41. ADN, 72PO/2003035/125 et 72PO/2003035/87. Les chiffres de 1939 correspondent aux jugements faits par René Castéran en 1940 mais qui correspondaient à la classe mobilisable de 1939.

42. Elle ne sera publiée qu'en février 1941.

en 1941. Ainsi, bien qu'elle parvienne à négocier la gratuité des soins pour ses membres avec l'hôpital de l'Alianza, sa situation n'en reste pas moins préoccupante.

La seule association qui parvient à redresser sa situation est la Bienfaisance, association, dont la mission principale est d'aider les Français de la colonie les plus en difficulté. Alors qu'elle avait assuré quelques missions à la sortie de la guerre, elle s'était retrouvée à court de liquidités dès le mois de juillet 1940. Elle s'était alors vue obligée de suspendre toutes ses aides financières et de s'en remettre au bénévolat d'une femme, Madame Escapa, qui apportait un soutien psychologique à des individus très souvent prisonniers « de l'angoisse »<sup>43</sup>. Pour relancer leur activité, les dirigeants de la Bienfaisance décident de vendre des quantités importantes de produits financiers placés en bourse tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Un geste déterminant qui permet de relever les recettes totales pour l'année 1940 et de distribuer directement près de 11 000 pesetas aux plus nécessiteux<sup>45</sup>. Comme cela demeure encore insuffisant face à l'étendue de la crise sociale, toute la colonie se mobilise pour collecter des fonds ou de nouveaux soutiens. Par exemple, en décembre 1940, les Écoles françaises et le Lycée français de Barcelone organisent des jeux payants lors des cérémonies religieuses de la Chapelle et reversent les sommes collectées à la Bienfaisance. Autre exemple, le Lycée permet à la Bienfaisance d'obtenir un revenu régulier en louant les locaux de l'ancienne association sportive de la colonie, Patrie, ainsi que ceux de l'Hôpital français, tous propriétés de la Bienfaisance, pour y installer ses équipements sportifs<sup>46</sup>. De même, toute l'équipe du Consulat se mobilise pour trouver de nouveaux fonds. Elle fait une discrète promotion de l'association au sein de la colonie afin d'attirer des nouveaux souscripteurs ou d'obtenir des dons. Elle sollicite aussi auprès de Vichy une subvention. C'est un succès, car, bien que l'association doive vendre encore massivement de nombreux produits financiers, son budget triple entre 1940 et 1941<sup>47</sup>.

43. Archives de la Bienfaisance (AB), Procès-verbaux de la SGFB (Société générale française de Barcelone), 03.07.1940, p. 236-237 et 22.10.1941, p. 242.

44. *Ibid.*, 03.07.1940, p. 236-237. Sur les rentes, voir Horn G., *Français de Barcelone, ombres et lumières*, Pensodromo, 2021.

45. *Ibid.*, 19.12.1941, p. 247-248.

46. BNC, *Fons Deffontaines*, 19.12.1940, « Journal de raison », p. 28.

47. AB, B1.1/C.16/3, Mémoires de 1941 et 1942.

Cela lui permet de reprendre la distribution de bons de repas et d'hôtel, comme elle le faisait avant la guerre. Elle négocie également avec les autorités franquistes le droit de distribuer du lait. Elle prend en charge à nouveau les frais d'enterrement et de rapatriement de Français obligés de retourner en France face à la fermeture du marché de l'emploi aux étrangers et distribue 15 000 pesetas en numéraire. Cette reprise, timide mais certaine, de l'activité de l'association est due en grande partie au bénévolat des dirigeants de la colonie qui, comme Jean Serre, consacrent leur temps libre à rendre visite à tous les individus de la colonie pour identifier leurs besoins <sup>48</sup>. En 1942, la situation n'est pas encore stabilisée, comme le démontre le soutien déterminant de Vichy qui quadruple les subventions (voir figure 2). Toutefois, les sources de revenus se diversifient avec l'augmentation des souscriptions et le versement de dons par des entreprises.

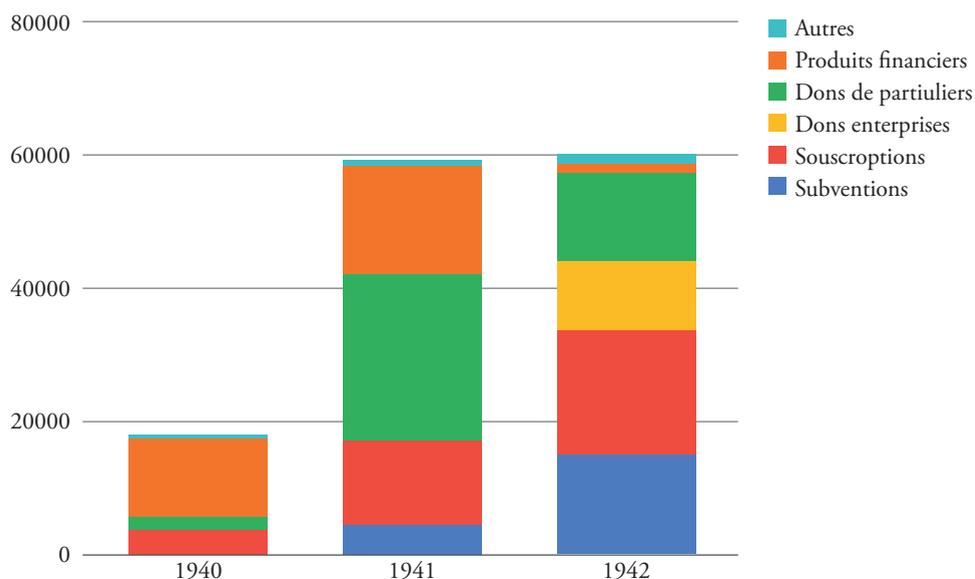


Figure 2 : Évolution des recettes financières de la Bienfaisance entre 1940 et 1942 (en peseta) <sup>49</sup>

48. AB, B1/C1, Enquête de 1941-1942.

49. Graphique élaboré à partir des mémoires conservés dans AB, B1.1/C.16.

### 3.3. Aider les familles de prisonniers de guerre

La signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne en juin 1940 n'implique pas la disparition du Comité d'assistance aux familles de mobilisés. En effet, l'armistice n'empêche pas que plus d'un million de soldats français demeurent prisonniers en Allemagne. La colonie fait le choix de continuer à soutenir les familles dont le mari est retenu grâce aux donations de particuliers. Toutefois, tout au long de 1940, les donations chutent. En janvier 1941, le Comité signale l'urgence de la situation. Il ne se donne pas plus de trois mois d'existence s'il ne change pas de modèle financier <sup>50</sup>. Le comité est dissous en février 1941 pour faire place à un nouveau en mars 1941 : le Comité d'assistance aux familles de prisonniers de guerre. Les membres de l'ancien comité directeur sont maintenus en fonction <sup>51</sup> et intègrent José Martinez, figure montante de la colonie maréchaliste connu des ministères parisiens, <sup>52</sup>. Ce geste

50. ADN, 72PO2/46, Procès-verbal du 24.01.1941.

51. ADN, *Ibid.*, courrier du 01.03.1941 et procès-verbal du 14.02.1941. M. Aspect en demeure le président, tandis que M. Laffitte et M. Diogène sont vice-présidents (*Ibid.*, courrier du 01.03.1941). Il ne reste plus aucun document relatif à ces deux comités. Dans la colonie, les comités créés pour une mission spécifique avaient pour habitude de détruire leurs archives une fois leur tâche achevée et les comptes vérifiés par le Consulat.

52. *Ibid.*, José Martinez Ruiz de Garibay est en 1941 vice-président de l'Association des mutilés et anciens combattants français résidant en Espagne, vice-président de la section de Bienfaisance de la générale de la colonie française de Barcelone, bienfaiteur des Écoles françaises de Barcelone et délégué du Touring-Club de France.

Né à Vitoria, il s'installe aux États-Unis pour faire du commerce après avoir étudié ingénierie industrielle en France, Allemagne et Angleterre. Il intègre la Légion Étrangère en 1914 et devient chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille en 1917. En 1919, il est retenu à Paris par le député des Pyrénées-Orientales, Emmanuel Brousse, pour collaborer avec l'Office national du tourisme. Il devient en décembre 1919 le directeur du nouvel Office de tourisme français à Barcelone qu'il crée et organise. Cet Office de tourisme est le premier ouvert à l'étranger et il servira modèle aux autres. José Martinez ouvre par la suite ceux de Madrid et de Séville. Il est privé de sa nationalité espagnole en 1922 pour s'être engagé en 1914 et obtient la nationalité française la même année par décret. En 1929, on lui propose d'être directeur de l'Office nationale du tourisme en Espagne suite à la mort de son directeur M. Regeaud à Bucarest lors d'une mission officielle. Mais il refuse au motif qu'il n'est pas un Français natif. En 1935, il reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il organise l'évacuation de la colonie française en juillet 1936 à la demande du Consulat et s'installe en France. Il fait carrière entre 1936 et 1939 dans les ministères parisiens en relation au tourisme. En juillet 1939, il est renvoyé en Espagne pour reprendre la propagande

permet de relancer les donations. En un mois, 20 000 pesetas sont réunis grâce au soutien de M. Pomerol.

Autre preuve qu'un changement s'opère au cours de l'année 1941, cette fois en lien avec les Français incarcérés dans les camps de concentration espagnols : à la demande du Consul, les dirigeants de l'association se rendent dans les prisons pour les identifier et leur fournir nourriture, couvertures et vêtements <sup>53</sup>.

### **3.4. L'implantation partielle à Barcelone de la Légion française des combattants et des volontaires de la Révolution nationale (mai 1941)**

Après la traque des insoumis, le régime de Vichy cherche à implanter son projet politique et social dans les colonies françaises d'Espagne par la voie de l'ambassade de France à Madrid, dirigée par François Piétri. En effet, après la création par Vichy, en août 1940, de la Légion française des combattants et de la Révolution nationale – un organisme destiné à fédérer toutes les organisations d'anciens combattants afin de les intégrer dans son projet de société – ce modèle est rapidement exporté à l'étranger.

En Espagne, il n'existe alors qu'une seule association pour les anciens combattants : l'Association générale des mutilés et anciens combattants (aussi appelée l'Union des anciens combattants), fondée en 1918 à Barcelone. En décembre 1940, Vichy désire que les statuts de cette association soient modifiés afin d'insérer les valeurs de la Révolution nationale et d'en changer le nom <sup>54</sup>. Cependant, l'initiative ne rencontre pas un fort écho. En conséquence, en mars 1941, Pierre Héricourt, directeur général de la Légion française, auteur de *¿Porqué venció Franco ?* vient à Barcelone pour promouvoir la Légion auprès de la colonie

---

touristique. Aussitôt arrivé, il est mobilisé et rejoint l'État-major du général Jouart, ancien attaché militaire à l'Ambassade de France à Madrid avant la GGuerre civile, à la demande de ce dernier. Le Centre national d'expansion du tourisme aspire à le voir sur le front de la propagande. Il le nomme président en novembre 1939 et négocie avec le ministère de la Guerre pour le détacher à Barcelone dans l'optique de réorganiser les services de tourisme en Espagne. José Martinez retourne en Espagne en avril 1940. Curriculum vitae de José Martinez, « Dossier Légion française ».

53. AB, Procès-verbaux de la Section de Bienfaisance, 19.12.1941, p. 247-248,

54. *Ibid.*, liste des membres de l'Union. Les archives de cette association, encore en activité, ont disparu. Toutefois, parmi les archives de la colonie ou de Nantes, il est possible de trouver plusieurs allusions à son activité. Ainsi, en 1919, elle compte sur Barcelone 329 membres.

et des Espagnols <sup>55</sup>. Sa visite obtient les résultats escomptés, car un mois plus tard, les bases de la Légion des combattants en Espagne sont posées. Le président de l'Union des anciens combattants, Gaston Claude, accepte d'en devenir le principal responsable et est appuyé dans sa tâche par les consulats <sup>56</sup>. Les anciennes sections de l'Union des anciens combattants deviennent des sections de la Légion. Elles perdent toute autonomie au sein de l'organisation qui fonctionne de manière verticale et centralisée. Premièrement, tout individu admis à intégrer la Légion doit à présent prêter serment à l'ambassade à Madrid. Deuxièmement, les assemblées générales ne sont plus délocalisées, mais organisées sous la tutelle de l'Ambassade <sup>57</sup>. Troisièmement, les présidents des sections et sous-sections ne sont plus choisis par élection des membres, mais nommés directement par Vichy <sup>58</sup>. De même, aucun de ses membres ne doit appartenir à une société secrète ou avoir de lien avec les partis politiques français de la IIIe République. Ainsi, Vichy nomme pour la section de Madrid Maurice Legendre, directeur de la Casa Velázquez et professeur de littérature française à l'Université de Madrid. À Barcelone, il désigne Louis Bayard Hebert, directeur de Productos Roche S.A. et sympathisant de la FET y JONS <sup>59</sup>, en mai 1941 <sup>60</sup> et José Martinez comme son adjoint <sup>61</sup>. Ces nominations permettent à la Légion des combattants d'Espagne d'être officiellement constituée le 23 mai 1941 après la dissolution de l'Union locale <sup>62</sup>.

55. *Diario de Barcelona*, 25.03.1941.

56. ADN, 72PO2/46, courrier du 03.05.1941.

57. *Ibid.*, 16.12.1940, courrier de l'ambassadeur aux consuls, le serment est « Je jure de continuer à servir la France avec honneur dans la paix comme je l'ai servie sous les armes. Je jure de consacrer toutes mes forces à la Patrie, à la Famille, au Travail. Je m'engage à pratiquer l'amitié et l'entraide vis-à-vis de mes camarades des deux guerres, à rester fidèle à la mémoire de ceux qui sont tombés au Champ d'honneur. J'accepte librement la discipline de la Légion pour tout ce qui ne sera commandé en vue de cet idéal ».

58. *Ibid.*, courrier du 16.12.1940 et Règlement intérieur de l'union.

59. Archivos Provinciales de Barcelona, Extranjería, franceses, 1939. Il est également membre donateur des sections de Bienfaisance et des Écoles françaises de la Générale. AB, B1.1/C.16/3.

60. ADN, 72PO2/46, courrier du 03.05.1941.

61. Voir note 54 sur Martinez.

62. Catala, M., *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre mondiale. Rapprochement nécessaire, réconciliation impossible, 1939-1944*, 1997, p. 206.

Cependant, le succès de la Légion demeure mitigé. Un mois plus tard, alors que l'ancienne Union de la section de Barcelone comptait 400 adhérents, la section de Barcelone ne compte que 80 légionnaires<sup>63</sup>. Son existence demeure donc précaire, car une partie des membres de l'Union refuse de la rejoindre et maintient une section de l'ancienne Union ouverte, dirigée par Paul Viteau, directeur de la Compagnie de fabrication de compteurs et de matériaux industriels<sup>64</sup>. De notre point de vue, ce rejet de la Légion s'inscrit davantage dans un refus du centralisme de la Légion que du projet politique. Comme nous allons le développer, la colonie française de Barcelone adhère en grande partie au projet politique et social de Pétain. Cette Légion a donc du mal à exister à Barcelone, faute de membres et de soutien. Pour preuve, nous n'avons recensé qu'une seule activité publique, organisée avec le soutien de l'Institut, une séance de cinéma sur Pétain<sup>65</sup> et une réunion dans l'Institut<sup>66</sup>.

Néanmoins, la Légion s'investit auprès des anciens soldats de la colonie. Elle fonde son propre service de bienfaisance et d'entraide. En 1942, 25 légionnaires de Barcelone ouvrent une souscription qui récolte 3 000 pesetas<sup>67</sup>. L'argent récolté revient aux démobilisés ou aux prisonniers de retour de captivité. Pierre Deffontaines soutient l'initiative en fournissant des ouvrages aux légionnaires ainsi que l'accès à la bibliothèque de l'Institut.

### 3.5. Une lente récupération démographique et économique

La colonie est donc traversée par de multiples dynamiques sociales et s'arrime au régime de Vichy. Toutefois, malgré le contexte francophobe ambiant et les relations commerciales compliquées entre la France de Vichy et l'Espagne de Franco, la colonie se consolide et voit même des investisseurs français revenir.

63. Catala, M., *op. cit.*, p. 207.

64. AB, B1.1/C.16, Paul Viteau est un membre secondaire de la colonie mais dont le soutien financier aux sociétés de la colonie est important. Après la Guerre civile, il finance les Écoles françaises, soutient la Bienfaisance et est membre de la Prévoyance mutuelle.

65. BNC, *Fons Deffontaines*, « Journal de raison », 21.10.1941, p. 82.

66. *Ibid.*, 06.02.1942, p. 98.

67. ADN, 72PO2/46, réunion du 05.03.1942.

Sur le plan démographique, par exemple. De nombreux anciens membres de la colonie, ayant fui durant la Guerre civile, reviennent s'installer. Ainsi, entre 1939 et 1941, la population de la colonie, c'est-à-dire des individus officiellement inscrits au Consulat, passe de 4 000 personnes à 7 000, soit une augmentation de 80 %. Cette dynamique se confirme au cours de l'année 1942, faisant passer la population à 8 000 individus (hommes, femmes et enfants compris), soit le double de janvier 1939 (voir figure 3). À l'échelle de Barcelone, la colonie française ne représente qu'une infime partie. Cependant, il est intéressant de noter que le solde migratoire de Barcelone de la période (6 550 individus) est principalement composé de Français (4 000 individus) et mériterait une étude à part entière<sup>68</sup>.

|  | Population de Barcelone <sup>69</sup> | Population de la colonie française de Barcelone (inscrite au Consulat) | % de la population française par rapport à celle de Barcelone |
|--|---------------------------------------|--|---|
| <b>Janvier 1939</b>                    | 1.085.564                             | 4.000  | 0,37 %  |
| <b>Mai 1941</b>                        | 1.081.175 <sup>70</sup>               | 7.000 <sup>71</sup>  | 0,64 %  |
| <b>Novembre 1942</b>                   | 1.092.121 <sup>72</sup>               | 8.000 <sup>73, 74</sup>  | 0,73 %  |
| <b>Solde démographique (1939-1942)</b> | + 6.557                               | + 4.000  | -   |

Figure 3 : Estimation du poids démographique de la colonie française de Barcelone (1939-1942)

68. Cette récupération démographique de la colonie est difficile à interpréter. Nous pouvons observer que la population de la colonie augmente durant cette période, retournant à ses niveaux d'avant-guerre. Notre hypothèse est qu'elle est avant tout provoqué par le retour de Français ayant fui la ville pendant la Guerre civile ou le début du franquisme.

69. Annuaire de statistiques de la mairie de Barcelone [Lien internet consulté le 30.05.2023] : <<https://ajuntament.barcelona.cat/estadistica/castella/Anuaris/Anuaris/anuari03/cap02/C0201010.htm>>.

70. En janvier 1941.

71. ADC, 7GMII267, courrier du 19.01.1941. Estimation personnelle. Nous savons qu'il y a 2 500 chefs de famille dans la colonie à cette date.

72. En décembre 1942.

73. AB, Procès-verbaux de la Prévoyance, discours de M. Diogène, 29.11.1942.

74. AB, B1.1/C.16/3, Mémoire de 1942.

Sur le plan commercial et financier, par exemple. Malgré une situation toujours difficile due aux politiques étatiques espagnoles et françaises ainsi qu'aux exigences des nouveaux accords, et le non-respect par le régime franquiste de l'ancienne convention consulaire, de plus en plus de Français cherchent des conseils pour réaliser des affaires ou recouvrer leurs créances en Espagne <sup>75</sup>. En France, la pénurie de certaines denrées, telles que les oranges, qui étaient auparavant importées de l'empire colonial, pousse de nombreux commerçants à se tourner vers l'Espagne pour trouver les produits recherchés, même si le système de licences rend les échanges commerciaux très difficiles. À partir d'août 1941, la France de Vichy et l'Espagne de Franco se rapprochent. Leurs relations s'améliorent. Les deux pays cherchent à entretenir des relations cordiales afin de maintenir leur neutralité, évitant la question coloniale de l'Afrique du Nord qui les déchire <sup>76</sup>. Les accords signés se succèdent : un accord commercial le 5 novembre 1941 <sup>77</sup>, un accord universitaire <sup>78</sup> et un autre financier <sup>79</sup> en janvier 1942. Un accord culturel est en cours de préparation à partir du mois d'août 1942 <sup>80</sup>. Bien que le bilan de ces accords soit contestable, comme le souligne Catala, et que le régime franquiste continue de se montrer francophobe, cela crée un climat plus favorable pour les Français de Barcelone. Ainsi, la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone (CCI) reprend lentement ses activités de conseil et d'intermédiaire. Très peu sollicitée entre 1939 et 1941, elle voit ses contacts augmenter très doucement. En juin 1942, elle reçoit 13 lettres et 7 visites <sup>81</sup>. Entre juillet et octobre 1942, 70 lettres et 22 visites <sup>82</sup>. C'est très éloigné des 195 lettres reçues au cours des mois de mars et d'avril 1936, mais c'est une reprise <sup>83</sup>. De même, le nombre de ses membres

75. ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, ANC, 03.06.1942.

76. Catala, M., *op. cit.*, p. 186.

77. Catala, M., *op. cit.*, p. 215.

78. ADC, 7GMII276, courrier du 28.01.1942.

79. Catala, M., *op. cit.*, p. 218.

80. Catala, M., *op. cit.*, p. 201. Un accord permettrait de préserver les établissements scolaires français d'Espagne, menacés de fermeture par le régime à chaque rentrée scolaire dans le but d'obtenir des concessions (1939, 1940, 1941).

81. ANC, ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, 03.06.1942.

82. *Ibid.*, 07.19.1942.

83. *Ibid.*, 24.04.1936.

double entre février 1942 et juillet 1942, les seules données disponibles (voir figure 4).

|                          | Mars 1936 | Février 1942 | Mars 1942 | Juin 1942 | Juillet 1942 |
|--------------------------|-----------|--------------|-----------|-----------|--------------|
| <b>Nombre de membres</b> | 332       | 44           | 73        | 76        | 86           |

Figure 4 : Nombre de membres inscrits à la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone de mars 1936 à juillet 1942 <sup>84</sup>.

Cette dynamique est confirmée lors de la Foire internationale d'échantillons de Barcelone de septembre 1942. Bien que l'Allemagne nazie y tienne une place de choix, la colonie, activement soutenue par l'État français, se montre très mobilisée pour l'animation de sa section <sup>85</sup>. Celle-ci a l'objectif de promouvoir la Révolution Nationale afin de valoriser l'industrie et l'artisanat français. Ainsi, des conférences et des projections de films sur les nouvelles corporations professionnelles françaises et les idéaux de la Révolution Nationale sont organisées. La S.N.C.F., l'industrie du livre, le secteur textile, les appareils de levage et les nouvelles sources d'énergie sont mis en avant grâce au concours direct de plusieurs ministères du régime de Vichy <sup>86</sup>. Bien que les retombées de la Foire restent modestes, l'évènement est perçu comme un succès au sein de la colonie française, car il témoigne d'une attitude plus amicale des autorités franquistes, qui étaient réputées pour leur francophobie et pour leurs réticences à modifier le système commercial en vigueur entre la France et l'Espagne, véritable « système de troc » aux yeux des dirigeants de la colonie <sup>87</sup>.

84. *Ibid.*, 27.03.1936 ; 25.02.1942 ; 16.03.1942 ; 21.03.1942 ; 03.06.1942 et 22.07.1942.

85. *Diario de Barcelona*, 08.09.1942, p. 13; 04.09.1942, p. 10; 06.09.1942, p. 2; 09.09.1942, p. 5. L'Ambassade, le Consulat, l'Institut et la Chambre de Commerce et d'Industrie française de Barcelone sont très actives dans l'organisation de la section française. Paris envoie une tapisserie « gobelin ».

86. ANC, ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, 26.08.1942.

87. *Ibid.*, 07.10.1942 et Assemblée générale du 31.03.1942.

#### 4. LE PROJET D'UNE COLONIE CORPORATISTE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE DIRIGEANTS MARÉCHALISTES, CONSERVATEURS ET DÉMOCRATES (NOVEMBRE 1941-JANVIER 1942)

##### **4.1. Une relève générationnelle sous le signe de la démocratie corporatiste (octobre 1941- janvier 1942)**

Entre 1940 et 1941, la colonie connaît donc une période de reprise. Toutefois, elle présente d'importantes fragilités. Sur le plan politique, elle demeure immobile. Les élections, qui animaient autrefois son intense vie politique, ne sont plus convoquées. La même génération, celle d'avant la Guerre civile, reste au pouvoir. Par exemple, le président de la colonie, Paul Jaime, qui avait obtenu les pleins pouvoirs en 1939 dans le but de rebâtir la colonie après la Guerre civile, tarde à vouloir quitter son poste<sup>88</sup>. Malgré ses pouvoirs étendus, il avait choisi une stratégie prudente : rester discret et se conformer autant que possible à la légalité franquiste. Cependant, cette dernière tarde à se mettre en place, comme en témoigne la Loi sur les associations. En attendant, Paul Jaime se refuse à convoquer des élections de crainte que les représailles possibles du régime franquiste ne portent un coup fatal à la colonie.

En février 1941, l'Espagne se dote enfin d'une nouvelle loi sur les associations<sup>89</sup>. Prudents, les dirigeants de la colonie préfèrent ne pas convoquer d'assemblée générale et, après des hésitations, envoient en avril 1941 les statuts de la Générale – association qui joue le rôle d'un gouvernement de la colonie – aux autorités franquistes<sup>90</sup>. Mais, la situation traîne en longueur en raison des relations tendues entre les deux pays. C'est seulement en août 1941 que l'amélioration des relations bilatérales permet de débloquer la situation. En octobre 1941, les statuts de la Générale et des autres associations de la colonie sont validés, ouvrant ainsi la voie à l'organisation d'une assemblée générale.

88. Sur Paul Jaime, voir Horn, Guillaume. «La colònia francesa de Barcelona al gener al setembre de 1939: una colònia entre dos guerres». *Dictatorships & Democracies (D&D)*, 2023, núm. 11, p. 177-195.

89. B.O.E., n°37, 06.02.1941

90. AB, Procès-verbaux de la SGFB, 16.04.1941, p. 238-139.

Cependant, les dirigeants de la colonie se montrent prudents et divisés quant à la question d'un scrutin, qui prend une tournure générationnelle. Les élus en place, souvent âgés entre 70 et 80 ans, représentés par Paul Jaime, se montrent sceptiques à l'idée de convoquer un vote, à cause des divisions passées qu'elles ont engendrées. Face à eux, une nouvelle génération, âgée entre 40 et 50 ans, menée par Paul Foret, le dynamique directeur de la Foret S.A., manifeste son impatience et plaide en faveur d'élections<sup>91</sup>. Celle-ci souhaite que la colonie participe activement au projet de révolution conservatrice de Pétain. À leurs yeux, leur participation permettrait de contribuer au redressement de la France, à l'union de tous les Français de l'étranger et de métropole ainsi qu'à la cohésion de « [leur] petite France »<sup>92</sup>.

Au début, le consul, René Castéran, prend soin de demeurer à distance des débats qui agitent la colonie entre avril 1941 et novembre 1941. Vers la fin de cette période, il finit par se positionner publiquement en faveur d'un renouvellement des responsables de la colonie et soutient Paul Foret. Cependant, René Castéran prend soin de donner des gages aux anciens de la colonie et, probablement, aux autorités franquistes. Il élabore deux listes de candidats où les différentes sensibilités sont représentées. Une démocratie dirigée voire corporatiste prend forme, dans laquelle tous les groupes sont élus à condition de servir l'intérêt commun de la colonie. De plus, pour rassurer l'ancienne génération, René Castéran obtient l'accord du gouverneur civil, Antonio Correa, pour organiser un vote en novembre 1941, qui se déroulera au Consulat général, plaçant ainsi les élections sous protection consulaire<sup>93</sup>. Ainsi, le 29 novembre 1941, 274 personnes participent au premier scrutin de la colonie depuis 1935, parmi lesquelles Pierre Deffontaines et André Dravet<sup>94</sup>. C'est un chiffre honorable si l'on tient compte

91. Paul Foret est le descendant d'une importante famille d'industriels très impliqués dans la colonie et ses œuvres. Bien qu'il soit le premier de sa famille à accéder à la présidence, de nombreux membres de sa famille ont occupé des postes importants dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'entreprise Foret S.A. est très connue depuis les années 1920 car elle a été employée comme traitement contre la grippe espagnole.

92. AB, B1.1/C.16/3, Mémoire de 1942 ; AB, Procès-verbaux de la Prévoyance, discours de Louis Diogène, 29.11.1941.

93. AB, Procès-verbaux de la section de Bienfaisance, 08.11.1941.

94. À cette époque, André Dravet est encore professeur au Lycée français de Barcelone. Néanmoins, c'est à cette époque que Pierre Deffontaines commence à avoir l'idée de le promouvoir comme proviseur.

que, six mois auparavant, seulement une centaine d'individus étaient disposés à y participer, et que cela ne représente qu'environ 10 % du corps électoral total de la colonie. Ce regain d'intérêt démontre que la relève générationnelle a suscité un nouvel engouement. Il peut aussi s'expliquer par le fait que le vote se déroule à bulletin secret avec un isolement, un acte symbolique fort dans une époque où l'acte même de voter avait disparu en France et en Espagne <sup>95</sup>.

Dans les jours qui suivent, les nouveaux élus se répartissent les postes à responsabilité ; conformément à la tradition dans la colonie française, les plus anciens se mettent en retrait au bénéfice des plus jeunes <sup>96</sup>. Tous agissent ainsi pour faire place « à la jeunesse » <sup>97</sup>. Jean Choux devient président des Écoles françaises <sup>98</sup>, tandis que Fernand Guignet prend la tête de la Prévoyance. De son côté, Paul Jaime se retire et cède sa place à Paul Foret, abandonnant également la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone au profit de Paul Houdin <sup>99</sup>, après y avoir organisé un processus électoral calqué sur celui du Consulat <sup>100</sup>. Le renouvellement générationnel et la propagande consolident le noyau de la colonie.

À peine installée, la nouvelle équipe affronte sa première épreuve avec le naufrage du vaisseau Lamoricière au large de Minorque en janvier 1942, qui entraîne près de 300 morts <sup>101</sup>. La colonie française de Barcelone se mobilise

95. ADC, 7GMII267, courriers du 01.12.1941 et du 19.01.1942.

96. ADC, Service des œuvres, 289, courrier du 24.02.1940. Louis Diogène de la Prévoyance mutuelle ne se représente pas. Louis Hayem de la Bienfaisance ne se représente pas non plus. Pour les Écoles, le président Lucien Deville, élu en janvier 1940, s'était écarté volontairement peu après son élection (sans pour autant démissionner) laissant la place à son adjoint, Jean Choux. François Webermann tire aussi sa révérence et transforme toutes les avances qu'il a concédé à la Générale durant la Guerre civile en don. « Je me retire donc après 35 années de service dans divers comités des œuvres françaises de Barcelone et ne regrette qu'une chose : c'est la proposition dont j'avais fait l'objet en 1934 ». Nous n'avons rien trouvé sur cette proposition de 1934.

97. ANC, ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, réunion du 26.02.1942.

98. Jean Choux est le gérant de l'Establecimientos Radisson SA.

99. *Ibid.*, réunion du 23.04.1942.

100. Réunion du 16.03.1942, *Ibid.* Paul Jaime s'attache à défendre un subtil partage du pouvoir entre les commerçants et les industriels au sein de la CCI en veillant à ce que les élections ne perturbent pas l'équilibre de pouvoir au sein du conseil d'administration. M. Mariaud, secrétaire archiviste de la CCI en poste depuis 1901, se retire avec une petite prime de 100 000 francs. M. Naudon, vice-président de la CCI depuis 30 ans, se retire.

101. Archives personnelles de François Castéran, petit-fils de René Castéran. En janvier 1942, une tempête d'une rare violence se produit près des côtes de Minorque. Un cargo, le Ju-

aussitôt en organisant des collectes de biens et une souscription pour les survivants <sup>102</sup>. Cependant, l'évènement est une véritable épreuve politique, car le régime franquiste ne dissimule pas sa francophobie en se montrant indifférent envers les victimes <sup>103</sup>.

---

mièges, se retrouve en grande difficulté et envoie un SOS. L'ambassade française de Madrid le reçoit et charge René Castéran, consul à Barcelone, de solliciter auprès des autorités espagnoles l'envoi d'un remorqueur. Mais l'état de la mer empêche tout envoi. Un vapeur, le Lamoricière, parti d'Alger pour Marseille, décide d'y répondre avec à son bord 272 passagers rentrant de vacances et 122 membres d'équipages. L'effort est vain car le Jumiège est englouti avec son équipage. Malheureusement, le charbon de mauvaise qualité ne résiste pas aux vagues qui pénètrent jusque dans les machines, qui sont noyées progressivement par les incessantes vagues. Le Lamoricière voit ses machines s'arrêter et se retrouve le jouet des éléments. Il lance à son tour un SOS. Son capitaine ordonne de jeter à la mer une partie de la cargaison et d'utiliser l'autre comme contre-poids. Un troisième bateau, le Gouverneur général Gueydon, arrive pour le prendre en remorque mais la mer déchaînée l'empêche de s'en approcher. Le vapeur commence à sombrer. Sur le Lamoricière, des barques sont mises à l'eau mais les lames qui atteignent 8 mètres les brisent. « Des scènes déchirantes se produisirent alors ; des femmes, des enfants portés sur des radeaux et des engins flottants étaient engloutis, tandis que d'autres parvenaient, grâce au dévouement et à l'héroïsme des matelots et de certains passagers, à atteindre le Gouverneur général Gueydon ». Un autre vaisseau, le Chanzy arrive à son tour sans parvenir à s'approcher non plus car le Lamoricière sombre peu à peu par l'arrière, balloté dans tous les sens. Au bout de trois heures, alors que le vaisseau est sur le point de définitivement disparaître, le capitaine du Lamoricière donne l'ordre « aux passagers de se lancer volontairement à la mer ». « Cent cinquante environ suivirent ce conseil sur lesquels vingt-sept seulement purent être recueillis ». Au total, sur les 272 passagers et les 122 membres d'équipage, 245 et 94 meurent respectivement. Les rescapés sont ramenés en France, en passant par Barcelone, sur le Gouverneur général Gueydon. La colonie française est sous le choc de la nouvelle. Elle organise des collectes de vêtements, de linges, de couvertures de vivres et d'alcool. Elle ouvre une souscription, dénommée Circulaire Valette, qui produit 20 000 francs en 24 h. Un office religieux est organisé par la Chapelle française et le Consulat où la colonie se dirige en nombre sur le Gouverneur général Gueydon en hommage aux victimes. Quant au Lamoricière, son épave ne fut localisée qu'en 2008.

102. Devant le succès de la souscription ouverte pour le drame de Lamoricière, la colonie décide de laisser ouverte jusqu'en février 1942 et recueille au total 22.000 pesetas. Son excédent est intégralement reversé entre les sections de Bienfaisance et des Écoles français ainsi que le Comité d'Assistance aux Prisonniers. AB, Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 24.02.1942, p. 216-218,

103. René Castéran espérait que ce drame humanitaire rapproche les peuples. Mais le Gouverneur civil, invité, se fait représenter par son secrétaire général. Quant à la presse espagnole, elle reste indifférente. Le journal *Solidaridad Nacional*, ouvertement francophobe, n'aborde pas l'évènement. Cette absence d'empathie afflige le consul : « Les victimes étaient françaises. Elles ne l'intéressaient pas ». Archives personnelles de François Castéran, petit-fils de René Castéran.

Une fois cette adversité passée, la nouvelle équipe se lance avec pour principal objectif d'attirer de nouveaux membres afin de renforcer le noyau de la colonie. En effet, à leurs yeux, trop de Français vivent à Barcelone, mais ne participent pas aux activités de la colonie. Or, c'est par un engagement du plus grand nombre que les associations de la colonie peuvent relancer leurs actions. L'ancienne génération avait tenté de relancer l'intérêt pour les œuvres de la colonie dès 1940, mais cela n'avait pas produit l'effet escompté<sup>104</sup>. La situation avait commencé à s'inverser lorsqu'en mai 1941, l'équipe du Consulat, incitée par la nouvelle génération, encore non élue, s'était mobilisée pour promouvoir auprès des nouveaux arrivants l'esprit de la colonie. Les résultats avaient été rapidement positifs. Entre mai et novembre 1941, une augmentation fulgurante du nombre de sociétaires de la section de Bienfaisance s'était produite (+160 membres). Le chiffre était historique, car la section de Bienfaisance dépassait le nombre d'adhérents d'avant la Guerre civile (+14 %). La dynamique s'était même confirmée dans les années suivantes. En février 1943, la section de Bienfaisance comptait 373 sociétaires, soit 61 % de plus comparé à 1935 et 109 individus de plus qu'en 1941. En revanche, dans les autres sections, le rattrape est plus difficile et révèle une fragilité structurelle. Pour preuve, la section des Écoles françaises ne parvient pas à récupérer son niveau d'avant-guerre (elle a perdu la moitié de ses adhérents). Quant à la Prévoyance, grâce à des réformes audacieuses que nous développerons plus bas, elle récupère son niveau d'avant-guerre (voir figure 6).

| Année         | Section de Prévoyance Mutuelle |     |                      | Section des Écoles françaises |      |                      | Section de Bienfaisance |      |                      |
|---------------|--------------------------------|-----|----------------------|-------------------------------|------|----------------------|-------------------------|------|----------------------|
|               | Nombre d'adhérents             | -/+ | % par rapport à 1935 | Nombre d'adhérents            | -/+  | % par rapport à 1935 | Nombre d'adhérents      | -/+  | % par rapport à 1935 |
| 1935          | 161                            | -   | -                    | 171                           | -    | -                    | 231                     | -    | -                    |
| Mai 1941      | -                              | -   | -                    | -                             | -    | -                    | 104                     | -127 | -55 %                |
| Novembre 1941 | 89                             | -72 | -55 %                | 50                            | -121 | -75 %                | 264                     | +160 | +14 %                |
| Décembre 1941 | 95                             | +6  | -41 %                | -                             | -    | -                    | 275                     | +9   | +19 %                |

104. *Ibid.*, 03.07.1940, p. 236-237.

GUILLAUME HORN

| Année         | Section de Prévoyance Mutuelle |     |                      | Section des Écoles françaises |     |                      | Section de Bienfaisance |     |                      |
|---------------|--------------------------------|-----|----------------------|-------------------------------|-----|----------------------|-------------------------|-----|----------------------|
|               | Nombre d'adhérents             | -/+ | % par rapport à 1935 | Nombre d'adhérents            | -/+ | % par rapport à 1935 | Nombre d'adhérents      | -/+ | % par rapport à 1935 |
| Février 1942  | 97                             | +2  | -40 %                | 83                            | 33  | -55 %                | 312                     | +37 | +35 %                |
| Décembre 1942 | 162                            | +65 | +0,5 %               | -                             | -   | -                    | 323                     | +11 | +40 %                |
| Février 1943  | 162                            | =   | =                    | 98                            | 15  | -45 %                | 373                     | +50 | +61 %                |

Figure 5 : Évolution du nombre de sociétaires dans les différentes sections de la Générale (1935-1941) <sup>105</sup>

Que représentent ces chiffres par rapport à la colonie ? Ils révèlent deux éléments. Premièrement, la campagne de mobilisation menée par les dirigeants de la colonie est un succès, car le nombre de chefs de famille qui intègrent les associations de la colonie passe d'environ 7 % en 1939 à environ 11,5 % en 1942 (voir figure 6). Deuxièmement, l'assise de la colonie en tant que groupe d'intérêts, bien que limitée à une minorité, est significative. Si nous comptons les femmes et les enfants, nous pouvons estimer que le noyau dur de la colonie compte entre 900 et 1 000 individus en décembre 1942.

|           | Population de la colonie | Nombre de chefs de famille | Nombre de chefs de famille adhérents à la Section de Bienfaisance |        |
|-----------|--------------------------|----------------------------|---|--------|
| 1939-1940 | 4.000                    | 1.400                      | 104   | 7 %    |
| 1941      | 7.000                    | 2.500                      | 264   | 10 %   |
| 1942      | 8.000                    | 2.800 <sup>106</sup>       | 323   | 11,5 % |

Figure 6 : Nombre de chefs de famille adhérents à la Section de Bienfaisance (1939-1942)

105. Tableau élaboré à partir des mémoires conservés dans AB, B1.1/C.16.

106. AB, B1.1/C.16/3, Mémoire de 1942.

#### 4.2. Favoriser les initiatives corporatives : réformer la Légion et fonder une Maison de France (mars-juin 1942)

Parallèlement, Paul Foret et son équipe lancent une série d'initiatives portant sur le projet corporatiste conservateur. Tout d'abord, ils cherchent à rapprocher la Légion française et l'Union des anciens combattants. Entre mars et avril 1942, un accord est trouvé entre les deux structures. L'Union cède tout son patrimoine à la Légion, mais Paul Viteau, président de l'Union, prend la présidence de la section locale. Par cet accord, la section barcelonaise de la Légion marque son autonomie vis-à-vis d'une institution totalement centralisée à l'ambassade<sup>107</sup>.

La Légion change alors de dimension. Bien qu'elle reste un noyau de partisans de la Révolution nationale, elle gagne en autonomie et adopte sa propre politique d'actions déterminée par les dirigeants de la colonie. C'est ainsi que le directeur-adjoint de l'Institut français de Barcelone, Jean Arnaud, s'y implique avec force. Deux publics sont visés : d'un côté, les Espagnols, auprès de qui la Légion doit démontrer l'union spirituelle des deux pays<sup>108</sup>. De l'autre, les Français de la colonie que la Légion doit « aider à retrouver le vrai Français en soi ». Les plus jeunes sont particulièrement visés.

L'Institut et la Légion travaillent ensemble à former la jeunesse à cet esprit par le sport. Cette dernière bâtit également son propre système d'entraide à destination des anciens combattants, crée sa propre bibliothèque avec l'aide de l'Institut et publie régulièrement des données sur la reconstruction en France<sup>109</sup>. De plus, elle organise des lectures de revues françaises qui relaient le discours du régime comme la *Revue des Deux Mondes*<sup>110</sup>.

Jusqu'en avril 1942, l'Institut fournissait des locaux sans s'impliquer davantage. À partir de mars 1942, l'aide active apportée par l'Institut à la Légion s'inscrit donc dans un contexte spécifique, celui d'une autonomie vis-à-vis de Madrid. Il faut donc prendre avec beaucoup de précaution le témoignage d'André Dravet, qui indique dans ses mémoires qu'aucun membre du Lycée n'était

107. ADN, 72PO2/46, Dossier « Légion française ».

108. La Légion était installée à l'Office de Tourisme français de Barcelone et avait donc une claire vocation de séduction des phalangistes. L'Office de Tourisme français de Barcelone se trouvait au 603, avenue José Antonio (actuelle Gran Via de las Corts).

109. *Ibid.*, rapport du 05.03.1942.

110. AB, B1.1/C.16/3 (1942), discours du 01.03.1942.

membre de la Légion. En effet, aucun enseignant n'était officiellement membre de la Légion mais une partie de l'administration et de la colonie y inspirait de nombreuses mesures <sup>111</sup>.

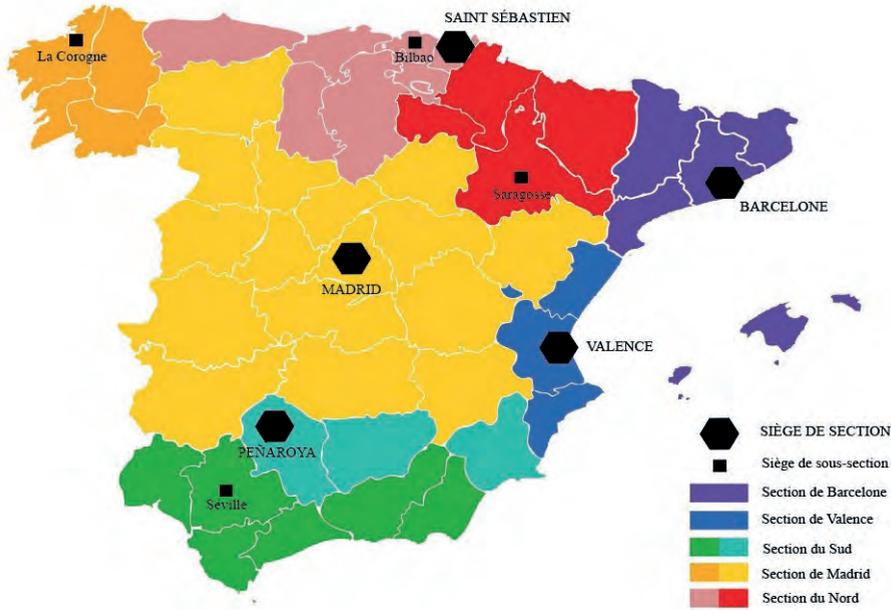


Figure 7 : L'organisation interne de la Légion française des combattants en Espagne (1940-1942) <sup>112</sup>

Le deuxième projet le plus marquant est celui de réunir toutes les associations de la colonie dans un seul édifice : une « Maison de France ». C'est l'un des projets phares de cette période et est conduit par Paul Foret. Le rassemblement permettrait ainsi de favoriser un esprit de corporation. Bien avant même son élection, dès mars 1941, Paul Foret avait travaillé à un projet de Maison de France en collaboration avec l'ensemble de la colonie <sup>113</sup>.

111. Dravet, A., *La curieuse histoire du Lycée français de Barcelone*, 1980, p. 25.

112. Carte réalisée à partir de la carte issue du dossier « Légion française », ADN, 72PO2/46.

113. Pierre Deffontaines avait engagé des négociations avec l'asile Duran dans l'optique d'en faire acquérir la propriété par l'État français dans le but d'y installer le futur Lycée français.

Il comptait y installer une salle et un magasin de vivres ainsi qu'un dispensaire <sup>114</sup>. Mais le projet tardant, il avait été laissé en suspens. Il est relancé en décembre 1941, juste après son élection <sup>115</sup>. En mars 1942, le projet est soumis au vote et est validé <sup>116</sup>. Un immeuble situé à l'angle de la rue Mallorca-Lluria appartenant à M. Capmany est visité à cette fin. L'État espagnol y avait installé l'Institut Balmes et comptait le quitter <sup>117</sup>. Pierre Deffontaines, un des principaux soutiens de l'esprit de corporation, propose que l'État français finance la majeure partie du projet <sup>118</sup>. Mais deux obstacles empêchent le projet d'aboutir. L'incontournable Paul Jaime s'y oppose. À ses yeux, unir sous le même toit l'Alliance française et l'Institut est une erreur stratégique. Les deux institutions assurent des cours de français pour les Barcelonais. En centralisant les locaux, elles vont perdre le public qui ne réside pas dans le nouveau quartier. Le fait que René Castéran rejoigne sa position fragilise le projet. Deuxièmement, Pierre Deffontaines retire le Lycée du projet après avoir reçu de Vichy des promesses de financer un projet de Lycée, rue Balmes. Sans le soutien financier du Lycée français, le projet de Maison de France est irréalisable. En juillet 1942, le projet est abandonné <sup>119</sup>.

Toutefois, Deffontaines propose d'ouvrir une partie des locaux de l'édifice acquis par l'État français au projet de Maison de France. C'est accepté. Ce qui avait commencé comme une initiative privée devient alors un projet soutenu financièrement par l'État français.

---

L'idée initiale était également d'y installer une maison de France comportant le Consulat, le Cercle – association de divertissement bourgeois –, la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone, l'Alliance française et toutes les sociétés liées à la Générale. ADC, 7GMII267, rapport de Castéran et Deffontaines du 25.03.1941.

114. AB, Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 07.05.1941, p. 222-230.

115. *Ibid.*, réunion du 14.12.1941, p. 212-214.

116. *Ibid.*, réunion du 01.03.1942, p. 219-221.

117. *Ibid.*, réunion du 07.05.1941 p. 222-230.

118. ANC, ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, réunion du 06.05.1942. Il est prévu d'installer au rez-de-chaussée le Lycée, au principal, le Cercle et la Chambre de commerce et au premier étage, l'Alliance et la Générale. L'effort financier reviendrait au Lycée qui supporterait 3 000 pesetas du loyer, suivi du Cercle à hauteur de 1 .000 sur un loyer de 5 000 pesetas. La CCI 300, La Bienfaisance, 300 et l'AF 300. Le loyer est renégocié à la baisse (3 000 pesetas). AB, Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 07.05.1941, p. 222-230.

119. ANC, ANC1-801-T-26, Procès-verbaux de la CCI, réunion du 22.07.1942.

### 4.3. Le maréchalisme, source de légitimité politique

La nouvelle génération de dirigeants de la colonie se montre tout aussi attachée que l'ancienne à la figure de Pétain. Le souvenir de son ambassade, au cours de laquelle il avait manifesté de l'intérêt pour la colonie, reste vif et suscite une profonde « émotion »<sup>120</sup>. Cet attachement s'explique par la perception de Pétain comme le garant des intérêts des différentes colonies françaises d'Espagne. Les plus anciens voient en lui un « Grand Chef vénéré »<sup>121</sup>, tandis que les plus jeunes expriment leur « adhésion sincère »<sup>122</sup> à sa figure. Paul Foret, dans un de ses premiers discours en tant que président de la colonie, illustre cet attachement par une métaphore maritime : la France est comparée à un navire aux « hélices faussées » et à la « machine avariée », que l'intervention de Philippe Pétain a sauvé du désastre. Il déclare : « là-haut, sur la passerelle, [...] [Pétain] a pris la barre pour conduire [la France] au havre de paix »<sup>123</sup>. Autour de lui, c'est l'ensemble de l'équipe dirigeante qui inscrit toute l'action de redressement de la colonie dans le sillage de Pétain.

« Nous, Français de l'étranger, avons, dans le travail de reconstruction auquel nous convie le Maréchal, un rôle à jouer », affirme Jean Choux<sup>124</sup>.

Cette dévotion au chef de l'État se manifeste par la reprise des éléments de langage et des valeurs prônées par le Maréchal, servant de source de légitimité politique. Aux yeux de Paul Foret, c'est par le don de soi, par l'abandon d'une partie de son temps de liberté, et par l'effort que la France pourra revenir au rang qui est le sien<sup>125</sup>. « Unissons-nous dans le travail », clame-t-il.

La popularité de Pétain au sein de la colonie repose sur plusieurs facteurs : il est le héros de Verdun, l'ancien ambassadeur en Espagne et le chef de l'État français. De plus, le vieil homme prend soin d'entretenir ses liens avec les colonies françaises en Espagne. Par exemple, il avait prévu de se rendre à Madrid et de s'arrêter à Barcelone le 10 février 1942. Mais, empêché, il avait confié la mission

120. AB, Procès-verbaux des Écoles françaises, 23.04.1941, p. 47.

121. AB, Procès-verbaux de la Prévoyance, discours de Louis Diogène, 29.11.1941.

122. AB Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 14.12.1941, p. 212-214.

123. AB, B1.1/C.16/3 (1942), discours du 01.03.1942.

124. ADC, 7GMII267, 01.12.1941.

125. Les valeurs défendues par le président de la colonie lors de ce discours de 1942 représentent des valeurs conservatrices, le travail et la patrie.

à sa femme, Annie Pétain <sup>126</sup>. La venue de la femme du Maréchal constitue un des événements forts de l'année 1942 pour la colonie. Elle constitue une occasion pour la nouvelle équipe dirigeante de montrer publiquement leur attachement au Maréchal et d'obtenir l'onction pétainiste afin de renforcer leur légitimité.

À la gare de Barcelone, Annie Pétain est accueillie par les enfants des deux plus importants responsables de la colonie, ceux de Pierre Deffontaines et de Paul Foret <sup>127</sup>. La Chapelle française l'accueille et lui présente le groupe des « Jeunesses françaises » <sup>128</sup>. Le Lycée baptise une salle de sa bibliothèque en l'honneur de son mari et accroche des portraits de Pétain dans le hall d'accueil et dans la salle des professeurs <sup>129</sup>. De même, elle visite les Écoles françaises et assiste à une cérémonie au Consulat où elle rencontre les personnalités de la colonie <sup>130</sup>. En témoignent les nombreux cadeaux offerts par Annie Pétain, parmi lesquels l'envoi de livres français pour l'Institut et un don financier pour la société de Bienfaisance <sup>131</sup>. Les dirigeants de la colonie sont si enthousiastes de ce voyage qu'ils envisagent de l'inviter pour la pose de la première pierre du nouveau Lycée de Balmes à la fin de l'année 1942 <sup>132</sup>.

La figure de Pétain sert également d'outil de diplomatie culturelle pour la colonie française de Barcelone. L'Institut participe pleinement à en faire un objet de propagande à destination des autorités espagnoles. Il diffuse un film sur celui-ci en 1941 <sup>133</sup>. Lors de la foire de Barcelone de 1942, le stand français, tenu par l'Institut, expose une peinture sur soie du Maréchal <sup>134</sup>. Lors de la visite d'Annie Pétain, le gouverneur civil l'accueille à la gare et celle-ci dîne avec les autorités franquistes au Ritz <sup>135</sup>.

126. *Diario de Barcelona*, 13.05.1942, p. 3. Entrevue téléphonique entre un journaliste du *Diario de Barcelona* et Pétain.

127. Entretien de Jacqueline Foret, fille de Paul Foret [2021]. Voir figure 8.

128. *Solidaridad Nacional*, 12.02.1942, p. 4.

129. *Solidaridad Nacional*, 12.02.1942, p. 11.

130. *Solidaridad Nacional*, 12.02.1942, p. 4.

131. Archives de l'université de Toulouse, Rapport à université de Toulouse, 1941-1942, p. 153-163. AB, Procès-verbaux de la SGFB, 24.02.1942 ; 500 pesetas.

132. BNC, *Fons Deffontaines*, « Journal de raison », 16.08.1942, p. 140.

133. BNC, *Fons Deffontaines*, « Journal de raison », 21.10.1941, p. 82.

134. Catala, M., *op. cit.*, p. 199.

135. AB, Procès-verbal de la SGFB, 24.02.1942. Annie Pétain fait un don de 500 pesetas à la section de Bienfaisance et devient membre fondatrice de la section ; Archives de l'université de Toulouse, Rapport à Université de Toulouse 1941-1942, p. 153-163.

La visite d'Annie Pétain a des retombées directes sur la colonie. En effet, jusqu'en 1936, la III<sup>e</sup> République avait pour habitude de soutenir cette section par la voie d'une subvention annuelle d'environ 5 000 francs. La Guerre civile espagnole puis la Guerre mondiale avaient fait cesser les versements. À partir de 1941, le gouvernement de Vichy avait repris le versement de subventions qui, bien qu'en augmentation, servaient à compenser l'absence de subvention en 1940. Toutefois, nous pouvons observer que, suite à la visite d'Annie Pétain, les aides sont triplées. De même, la Chapelle française, alors en situation de presque faillite et menacée de fermeture, est aidée directement par l'intervention de Philippe Pétain <sup>136</sup>.

|                                     | 1933  | 1935  | 1941    | 1942   |
|-------------------------------------|-------|-------|---------|--------|
| <b>Subventions<br/>(en francs)</b>  | 6.000 | 5.000 | Inconnu | 35.000 |
| <b>Conversions<br/>(en pesetas)</b> | 2.874 | 2.412 | 4.500   | 15.000 |

Figure 8 : Subventions des gouvernements français à la section de Bienfaisance entre 1933 et 1942

## 5. L'IMPLANTATION DE POLITIQUES INSPIRÉES DE L'ÉTAT FRANÇAIS : LA COLONIE-PROVIDENCE D'INSPIRATION CORPORATISTE (JANVIER 1942-NOVEMBRE 1942)

### 5.1. L'ambition de créer une colonie-providence

Dès son élection, la nouvelle équipe dirigeante aspire à réformer l'ensemble du système social de la colonie. Déjà en leur temps, suite à la profonde crise sociale qui touchait l'Espagne d'après-guerre, les plus anciens avaient reconnu la nécessité de le « réorganiser », car il était considéré comme ne parvenant plus à répondre aux

136. BNC , *Fonds Deffontaines*, caps 2, lettre de Bouilloc à Deffontaines du 13.08.1942. Le Père Bouilloc confie à Deffontaines que la chute du franc a entraîné une dette de 90 000 pesetas et l'a obligé à emprunter pour habiller et nourrir les prêtres de la Chapelle. Le Maréchal a intervenu et lui a donné 45 000 pesetas pour éponger la moitié des dettes.

défis de son temps<sup>137</sup>. Celui-ci était d'inspiration libérale et paternaliste. Il reposait sur deux principes. Tout d'abord, chaque chef de famille cotisait pour sa famille. Ensuite, les plus défavorisés ne recevaient la protection de la colonie que dans les cas d'extrême pauvreté. Pour le faire évoluer, Fernand Guignet, président de la Prévoyance, propose une première base de réforme, dès le mois de février 1942, enrichie en mars de la même année par Paul Foret<sup>138</sup>. Le projet vise à aider les plus en difficulté. Les deux hommes prévoient la création de trois offres de soins, nommées « Section A », « Section B » et « Section C », qui sont cumulables. La Section A permet d'accéder aux soins médicaux en cas de maladie, la Section B d'accéder au futur hôpital français à un tarif réduit et la Section C offre une assurance décès et des indemnités en cas de maladie. Toutefois, le projet connaît de nombreuses réadaptations dans le but que tous les Français de Barcelone puissent profiter d'une assistance minimale, qu'ils soient membres ou non de la Prévoyance (médecins et médicaments). Pour y parvenir, Foret et Guignet bouleversent le système de cotisation en autorisant l'emploi des cotisations des souscripteurs à destination de tous les Français de la colonie. En somme, les souscripteurs financent la santé de tous les membres de la colonie. C'est un changement radical et très ambitieux, car il implique que le système ne repose plus sur l'ancienne charité, mais sur la solidarité. C'est ce que nous appelons une « colonie-providence ».

## 5.2. Soutenir la natalité et l'enfance par la solidarité

Cependant, l'ambition du projet est revue à la baisse pour des raisons budgétaires. En effet, bien que cette réforme rencontre du succès, car le nombre des souscripteurs de la Prévoyance augmente considérablement après son lancement, la Prévoyance ne passe que de 97 à 162 souscripteurs (voir figure 6) ; ce qui ne représente que 6 % des chefs de familles de la colonie. Paul Foret et Fernand Guignet décident donc de revenir à l'ancien modèle dans lequel les souscripteurs sont les seuls bénéficiaires des aides en cas de maladie. Toutefois, le principe de solidarité ne disparaît pas complètement. Les deux hommes choisissent de le maintenir pour certaines parties de la population de la colonie qu'ils jugent essentielles : les femmes et les enfants.

137. AB, Procès-verbaux de la Prévoyance, discours de M. Diogène, 29.11.1941.

138. AB, Procès-verbal de la SGFB, Réunion du 24.02.1942, p. 216-218 et Mémoire de 1942, B1.1/C.16/3.

Les femmes constituent le premier public ciblé, car les deux hommes considèrent que la natalité française ne se redressera que dans un effort collectif. C'est une conception alors très proche de celle de Vichy<sup>139</sup>. La Prévoyance crée deux aides incitatives à la maternité. La première, intitulée Secours maternité, prend en charge les soins des femmes enceintes pendant leur grossesse. La seconde, intitulée Secours naissance, est une allocation unique qui donne droit à 300 pesetas à la naissance de tout nouvel enfant<sup>140</sup>. Pour financer immédiatement ces mesures, la Prévoyance crée un fonds spécial, appelé Fonds de secours, auquel les entreprises et les particuliers peuvent souscrire. C'est un succès, car il réunit près de 8 000 pesetas. Pour assurer le financement à plus long terme de ces deux aides, les cotisations sont augmentées, des droits d'entrée sont établis<sup>141</sup>, l'âge limite pour intégrer la Prévoyance, autrefois limité à 40 ans, est temporairement relevé de 10 ans<sup>142</sup>. Ainsi, les plus âgés sont invités à se montrer solidaires des jeunes femmes. De même, pour la première fois, les femmes obtiennent le droit de devenir membres de l'association, qu'elles soient mariées ou non, mariées à des Espagnols, ou Espagnoles employées dans des organismes français<sup>143</sup>. Si la recherche de fonds semble motiver cette ouverture, celle-ci n'en demeure pas moins novatrice, car dans le passé, la colonie préféra plus d'une fois se passer du concours financier des femmes.

Les enfants constituent le deuxième public ciblé par Paul Foret et Fernand Guignet. Ces premiers étaient déjà l'objet des politiques d'aides menées

139. HESSE, Philippe-Jean (dir.) ; LE CROM, Jean-Pierre (dir.). *La protection sociale sous le régime de Vichy*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2001 (généré le 07 avril 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/15988>>. ISBN : 9782753524088. DOI : <<https://doi.org/10.4000/books.pur.15988>>. Yagil, L., « La politique familiale de Vichy et la conception de la «femme nouvelle» », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 188 (décembre 1997), p. 27-49.

140. AB, Procès-verbal de la Prévoyance, assemblée générale du 12.11.1942, p. 57-58.

141. AB, B1.1/C.16/3, Mémoire de 1942. Les cotisations, fixées à 2 pesetas/mois par le passé, passent à 7,5 pesetas pour tout nouveau membre et 5 pesetas pour les anciens. Les droits d'entrée varient selon l'âge : 12 pesetas jusqu'à 25 ans, 24 pesetas jusqu'à 35 ans, 36 jusqu'à 40 ans.

142. Il est porté à 50 ans jusqu'en juillet 1943.

143. AB, Procès-verbal de la Prévoyance, 01.03.1942, p. 51-52. Bien que la colonie se fût montrée très audacieuse dans l'inclusion des femmes par le passé, cette mesure est destinée à seulement inciter les femmes à la maternité. Parallèlement, la Section de Bienfaisance supprime la sous-section des Dames patronnesses, une section de bienfaisance dirigée par des femmes alors que de nombreuses femmes étaient impliquées dans l'association comme Mme Foret, Morice, Pellerin, Escapa.

par le Comité d'assistance aux familles de prisonniers dirigé par Louis Aspect et placé sous la protection du Consulat, qui distribuait des lots de vêtements ou, plus ponctuellement, de la nourriture à 320 enfants âgés de moins de 16 ans (environ 16 % des enfants de la colonie). Fernand Guignet et Paul Foret veulent reprendre les missions gérées par le Comité auprès des enfants afin de les financer par un mécanisme similaire à celui mis en place pour les femmes. Au début, le Comité se montre prudent, car la protection du Consulat facilite les négociations des différents achats auprès des autorités espagnoles<sup>144</sup>. Toutefois, un accord est trouvé en mars 1942<sup>145</sup>. Le Comité abandonne cette mission et ferme peu de temps après. Paul Foret fonde alors au sein de la section de Bien-faisance une sous-section nommée Secours aux enfants, financée par des cotisations. 144 individus y répondent favorablement. Pour administrer ce fond, l'ensemble des présidents des différentes associations se constitue en conseil d'administration. Ensemble, ils décident de mettre fin à la sous-alimentation dans la colonie<sup>146</sup>. Ils augmentent les quantités, les variétés et la fréquence des distributions, alors limitées à une carte de pain de 200 grammes. Cependant, ils sont obligés d'abaisser à 14 ans l'âge maximal pour bénéficier de ces aides pour financer ces dispositions<sup>147</sup>. Ils organisent également une colonie de vacances pour l'année 1943 et reprennent l'organisation de l'Arbre de Noël, un événement créé par Pierre Deffontaines dès son arrivée en 1939 qui consiste à offrir à chaque enfant pauvre de la colonie un jouet, un goûter, un sac de friandises, des vêtements chauds et des chaussures. Toutefois, cette œuvre conçue comme un outil de solidarité connaît les mêmes difficultés que le projet de colonie-providence. Le financement ne permet pas son maintien. La solidarité se recentre très vite sur les plus pauvres et redevient de la charité. Pour preuve, pour assurer un financement suffisant de l'évènement, les élèves du Lycée français de Barcelone sont incités à vendre des bons au cours d'une action dénommée La charité aux petits par les petits.

144. AB, Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 07.05.1941, p. 222-230.

145. AB, B1.1/C.16/3, Mémoire de 1942,

146. , AB, B1.1/C.16/3, Procès-verbaux du comité provisoire chargé de l'administration de la Maison d'assistance française (MAF) et Mémoire de 1942.

147. AB, Procès-verbaux de la SGFB, Réunion du 07.05.1941, p. 222-230.

### 5.3. Relancer l'Hôpital français pour soutenir la natalité

Fermé au cours de la Guerre civile, l'Hôpital français de Barcelone n'avait pas pu rouvrir, faute de moyens, en 1939. Paul Jaime avait donc préféré négocier un accord avec l'Hospital de las Colonias Extranjeras, un hôpital formé par les colonies allemande, britannique, américaine et suisse de Barcelone, pour y faire soigner les Français malades<sup>148</sup>. En 1941, un groupe de six médecins catalans liés à la Croix-Rouge, soutenu par un ordre religieux, s'était proposé de le relancer, mais le projet n'avait pas été suivi<sup>149</sup>. Une fois élue, la nouvelle équipe dirigeante avait décidé de reprendre contact avec les six médecins<sup>150</sup>. Mais, pour des raisons internes à la colonie que nous ignorons, le projet échoue.

Le consul René Castéran décide alors de s'emparer du projet en mars 1942. Il convoque tous les nouveaux dirigeants de la colonie et, chose rare dans l'histoire de la colonie, les oblige à recréer l'hôpital par ordonnance consulaire. Pour ce faire, il instaure un comité provisoire chargé de cette mission et y nomme anciens et nouveaux dirigeants de la colonie. Il intègre également deux femmes, Marguerite Le Bœuf, présidente de la Croix-Rouge française à Barcelone et Anne-Marie Moritz, descendante du fondateur de la célèbre bière<sup>151</sup>.

Le projet de 1941 est repensé dans sa globalité en mars 1942. Bien qu'il soit encore dans l'idée de le confier à trois sœurs de l'ordre de la Présentation de Tours et de remettre en état sa salle d'opération et sa machine à rayon X, il est décidé d'élargir les missions de l'hôpital à l'obstétrique, à la pédiatrie, à la gériatrie et d'en faire un centre de relations franco-espagnoles sur les questions

148. AB, Pochette « Projet réinstallation MAF », 1941.

149. AB, Pochette « Projet réinstallation MAF », 1941. Les six médecins sont Jorge Martinez Torres, Sebastian Sastre Sastre, Luis Clavera Salam, Jose Torrents Terres, Jose Ramon Maseras, Federico Alvares Des.

150. AB, Procès-verbal de la SGFB, réunion du 24.02.1942, p. 216-218.

151. L'intégration de la Croix-Rouge peut être interprétée de deux manières. Premièrement, comme une action cherchant à intégrer la seule organisation humanitaire française présente à Barcelone depuis 1914. Deuxièmement, comme une volonté de ne pas impliquer le Secours national, structure humanitaire créée par Vichy pour supplanter la Croix-Rouge française. LE CROM, Jean-Pierre, « La Croix-Rouge française pendant la Seconde Guerre mondiale. La neutralité en question », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2009/1 (n° 101), p. 149-162. DOI : 10.3917/ving.101.0149. URL : <<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2009-1-page-149.htm>>. AB, Procès-verbaux du comité provisoire chargé de l'administration de la MAF.

médicales <sup>152</sup>. Pour financer l'ensemble du projet, il est envisagé de vendre des biens immobiliers dont les revenus seraient versés à l'hôpital ainsi que de créer une rente viagère.

L'hôpital est pensé dans la continuité de la politique nataliste de la colonie. Ainsi, il est prévu d'installer six salles d'accouchement dans l'ancien pavillon Renée Charlotte pour les femmes enceintes. Pour vérifier que les locaux sont adaptés à une telle ambition, le dossier est confié au médecin espagnol J. Ruiz Contreras <sup>153</sup>. Pour les enfants de la colonie, il est prévu d'organiser des visites médicales régulières, de vacciner et de dresser des fiches de santé grâce à une cotisation que tous paieraient en même temps que les frais de scolarité. Pour les enfants les plus pauvres, la section de Bienfaisance prend à sa charge leur cotisation <sup>154</sup>.

En trois mois, grâce au rôle décisif de René Castéran, le projet d'hôpital est achevé. Il ne manque plus qu'à demander des préavis de constructions <sup>155</sup>. Ainsi, en juillet 1942, Paul Foret reçoit le projet architectural d'Amadeo Lloart, dont les coûts sont estimés à 400 000 pesetas. Avec beaucoup d'énergie, Paul Foret parvient à recueillir 250 000 pesetas, ce qui reste insuffisant. Pour combler la somme manquante, il organise alors une souscription, mais celle-ci ne recueille pas autant qu'espéré (environ 50 000 pesetas). L'hôpital avait eu mauvaise presse dans les années 1920-1930 et sa relance ne fait pas l'unanimité dans la colonie. En conséquence, en novembre 1942, il fait refaire une estimation des travaux du même projet par autre entreprise, cette fois-ci autour de 300 000 pesetas <sup>156</sup>.

En conclusion, l'hôpital n'est donc en novembre 1942 encore qu'à l'état de projet, mais reflète l'état d'esprit de la colonie, désireuse d'avoir tous les équipements nécessaires à sa politique nataliste.

152. Il est prévu d'employer des médecins catalans qui désirent aller régulièrement en France pour se former. Plusieurs médecins catalans sont approchés : José Alonso Boixadós, médecin à Hospital Clínic, Luis Ribó Rius, à l'Hospital de San Juan de Dios sont rapprochés. Juan Massó y Soler, familial de Foret. AB, « Proyecto de organización de los servicios médicos de la MAF, 1942 ».

153. AB, « Dossier 1942 », exposé du 16.08.1942.

154. AB, Procès-verbaux du comité provisoire chargé de l'administration de la MAF.

155. AB, Procès-verbaux de la SGFB, réunion du 07.05.1941, p. 222-230.

156. AB, Premier projet de réorganisation de la MAF, 1942.

CONCLUSION : UNE COLONIE VICHYSTO-RÉSISTANTE ?

En 1939, suite à la Guerre civile, la colonie française de Barcelone se trouve dans un état léthargique. Toutefois, malgré les difficultés, elle s'engage dans le nouveau conflit mondial. L'immense majorité des hommes mobilisés répond à l'ordre de mobilisation. Dès lors, les classes les plus aisées se mobilisent pour aider les familles de mobilisés privées de revenus. Lorsque l'offensive allemande est lancée en mai 1940, la colonie assiste, impuissante, parfois même coupée de toute information, à l'effondrement de la France et de son régime politique. Le choc de la défaite provoque une vague de solidarité, mais aussi une adhésion au nouveau régime incarné par Philippe Pétain. Dans les premiers mois de ce nouveau régime, qui a pour objectif de redresser la France en la « régénérant », malgré les conditions extrêmement sévères de l'armistice et la collaboration avec l'Allemagne nazie, la colonie s'aligne sur la politique de Vichy. Une vague de répression est menée contre les insoumis et la Légion est implantée. De leur côté, les dirigeants de la colonie, parmi eux le président de la colonie, Paul Jaime, demeurent très prudents et attentistes, dans toute initiative visant à consolider la colonie, car le cadre juridique de la colonie n'est pas encore reconnu par le régime franquiste. Cette extrême prudence frôle l'immobilisme à partir de 1941, lorsque les statuts de la colonie sont validés par les autorités, et qu'ils se montrent réticents à toute nouvelle élection. Une nouvelle génération, bien plus jeune, revendique les responsabilités ainsi que le retour au modèle collégial suspendu par Paul Jaime depuis 1939, en raison de l'ampleur de la tâche de réorganisation. Des sensibilités réapparaissent au sein de la colonie, avec d'un côté les plus anciens (âgés de 70 à 80 ans) et de l'autre les plus jeunes (âgés de 40 à 50 ans). René Castéran, le consul en poste, favorise les plus jeunes et leur projet politique inspiré de Vichy. Le contexte est d'autant plus positif que, malgré la crise sociale, la colonie recommence à croître. C'est une période de transformation de la culture politique pour la colonie. Des élections de type corporatiste, à bulletin secret et avec isolement, sont organisées sous la supervision du Consulat, et les résultats sont validés à la fois par Vichy et par le régime franquiste. Politiquement, les références à Pétain se multiplient, faisant de lui une nouvelle source de légitimité politique. Malgré ce cadre autoritaire, Paul Foret, le nouveau président de la colonie, rétablit un modèle de gouvernance collégial, tout en exerçant une influence prépondérante. Avec plusieurs dignitaires, Foret lance des projets d'inspiration corporatiste dans le but de renforcer la cohésion de la colonie, convaincu que l'unité des Français de Barcelone est essentielle pour

contribuer au redressement de la France. Ils œuvrent à la création d'une maison de France, posent les bases d'une colonie-providence pour encourager la natalité et relancent la Légion française dans une version locale. Cet activisme renforce le noyau dur de la colonie, puisque plus de 10 % des chefs de famille de la colonie s'y impliquent entre 1941 et 1942.

Toutefois, le nouveau régime de Vichy, bien que soutenu par la grande majorité de la colonie et de ses dirigeants, ne fait pas l'unanimité. Dès la défaite de juin 1940, certains individus manifestent leur adhésion à De Gaulle et rien n'indique qu'ils aient été écartés de la colonie. De la même manière, les politiques de Vichy, bien qu'implantées, rencontrent par la suite une série de résistances et de difficultés. En voici plusieurs exemples :

Premièrement, bien qu'une partie des insoumis soit jugée, une autre partie est délibérément ignorée. Deuxièmement, la Légion rencontre une vive opposition de la part des anciens combattants de Barcelone, qui refusent le centralisme de la nouvelle organisation. Troisièmement, Pierre Deffontaines, directeur de l'Institut français de Barcelone, bien que partisan sincère de Philippe Pétain, refuse de se compromettre dans les ministères de Pierre Laval envers lequel il exprime une détestation dans son journal personnel. Quatrièmement, malgré la promotion des valeurs de la Révolution nationale dans l'ensemble de la colonie, il n'est jamais question d'antisémitisme, d'anti-franc-maçonnerie ou de xénophobie. Au contraire, le Lycée français de Barcelone accueille des Juifs et laisse un rabbin dispenser des cours.

Cependant, ces actions ne sont pas coordonnées. Elles révèlent davantage des réticences individuelles plus qu'un refus collectif et organisé. Ce n'est qu'à partir de 1941 que ces actions commencent à être synchronisées. L'exemple le plus représentatif est celui du consul général, René Castéran. Il dissimule dans un premier temps son intérêt croissant pour l'action gaulliste, se limitant à ne pas dévoiler l'identité des sympathisants gaullistes. Pour preuve, dès février-mars 1941, lorsque l'ambassadeur français à Madrid lui demande la liste des Français de la colonie ralliés à de Gaulle, il déclare être incapable de contrôler toute l'activité de la colonie <sup>157</sup>. Au milieu de l'année 1941, Castéran partage ses intentions avec les autres fonctionnaires du Consulat qui se rallient à ses positions.

157. Catala, M., *op. cit.*, p. 207. Belot R., *Aux frontières de la liberté : Vichy, Madrid, Alger, Londres*, 1998, p. 145. Parmi les enseignants gaullistes dès les débuts, nous comptons André Dravet.

Il transmet son ralliement à de Gaulle et celui des membres du Consulat par l'intermédiaire du consul anglais de Barcelone en août 1941<sup>158</sup>. Toutefois, tous choisissent de rester en poste pour éviter que des collaborateurs convaincus ne les remplacent<sup>159</sup>. Cette convergence des fonctionnaires du consulat fait basculer l'institution dans une stratégie vichysto-résistante<sup>160</sup>. Dès lors, une ambiguïté s'installe. Publiquement, le Consulat demeure le porte-parole de Vichy, mais en privé, tout est fait pour minimiser l'application des ordres reçus. Cette stratégie explique pourquoi René Castéran continue d'exprimer son attachement à Pétain dans ses discours publics<sup>161</sup>. Cette ambivalence se retrouve chez d'autres fonctionnaires en poste, tels que Jean Arnaud, sous-directeur de l'Institut français de Barcelone, qui se déclare rapidement partisan de de Gaulle tout en contribuant à relancer la Légion française en 1942. Un autre cas encore plus éloquent est celui de Paul Foret, président de la colonie, principal artisan de la colonie-providence, qui ne manque jamais d'invoquer Pétain, mais devient un agent des réseaux de résistance sous le nom de Félix vers la fin de cette période<sup>162</sup>. Cette apparente contradiction s'explique par le fait que tous considèrent que, par leur résistance, ils contribuent à aider Philippe Pétain à organiser la résistance face à l'Allemagne. Le mythe d'un double jeu de Pétain persiste dans la colonie. Seuls René Castéran et les membres du consulat finissent par ne plus y croire. Toutefois, même s'ils se déclarent anti-Vichy, leur objectif n'est pas de faire chuter Vichy. Par anti-Vichy, ils expriment davantage leur perte de confiance dans la marge de manœuvre et les choix politiques pro-Allemands de Philippe Pétain qu'un refus en bloc de toutes les valeurs qu'il incarne.

Tous ces éléments permettent-ils d'affirmer que la colonie française de Barcelone était vichysto-résistante ? En l'état actuel des connaissances, rien ne permet de l'affirmer, car chacune des institutions et associations qui la composent

158. Belot, R., *Aux frontières de la liberté : Vichy, Madrid, Alger, Londres*, 1998, p. 147. Roger Besse-Desmoulières, consul, Raymond Gastambide, vice-consul, Yves Revelli, Jacques Fouchet, fonctionnaire du Consulat, R. Guillois et secrétaire commercial. Hugues

159. Catala, M., *op. cit.*, p. 208.

160. Sur les vichysto-résistants, voir : Vergez-Chaignon, B., *Les vichysto-résistants*, 2016, Tempus, 960 p.

161. ADC, 7GMII267, 01.12.1941. Par exemple, Castéran cite le Maréchal dans un de ses discours.

162. Colonel Rémy, *La ligne de démarcation*, n°15, 1969, 316 p. et Paillolle P., *Services spéciaux (1935-1945) – Pour la première fois, l'ancien chef du contre-espionnage français parle*, 1975, 565 p.

adopte une stratégie différente. Le consulat court-circuite les directives de Vichy, tandis que l'Institut collabore pleinement, mais seulement avec Pétain, refusant de se compromettre avec Laval. La résistance n'est pas coordonnée. Cependant, en son sein, les actions individuelles s'additionnent et, sans être cohérentes, elles esquissent une intention. L'Institut et le Lycée ne mettent en œuvre aucune des mesures de Vichy fondées sur la haine. Le consulat, quant à lui, organise des élections, un geste par lequel René Castéran et tous ceux qui y participent expriment implicitement leur rejet des mouvements fascistes et leur adhésion aux valeurs démocratiques, même si cela relève du corporatisme. En somme, la colonie française de Barcelone est donc une communauté dont les dirigeants s'inscrivent dans l'esprit de Vichy, mais s'en détachent, soit prudemment, soit nettement, pour des motivations très diverses. Tous ces éléments permettent donc d'affirmer que la colonie française de Barcelone n'était pas vichysto-résistante, mais composée de vichysto-résistants.

## ARCHIVES

### Archives diplomatiques de Nantes (ADN)

- 72PO2/46
- 72PO/2003035/87
- 72PO/2003035/125
- 72PO2/140
- 784PO/1/13

### Archives nationales de la Courneuve (ADC)

- Service des œuvres, 289
- 7GMII267

### Archives de l'université de Toulouse

- Rapport à l'université de Toulouse 1941-1942, p.153-163

### Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)

- ANC1-801-T-26 (Procès-verbaux de la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone)

### Biblioteca Nacional de Catalunya (BNC)

- *Fons Deffontaines*,
- Journal de raison
- Capsula 2

Archivos de la Delegación Provincial de Barcelona

- Fichas de Extranjería, franceses, 1939.

Archives de la Bienfaisance

- Procès-verbaux de la Société générale française de bienfaisance
- Procès-verbaux de la section de Bienfaisance
- Procès-verbaux de la Prévoyance
- Procès-verbaux du comité provisoire chargé de l'administration de la MAF.
- Procès-verbaux des Écoles françaises
- B1.1/C.16

Archives personnelles de François Castéran, petit-fils de René Castéran

Entretien avec Jacques Vidal [2022]

Entretien avec Jacqueline Foret, fille de Paul Foret [2021]

Diario de Barcelona

- 25.03.1941-11.02.1942
- 12.02.1942
- 04.09.1942
- 06.09.1942
- 08.09.1942
- 09.09.1942

Solidaridad Nacional

- 12.02.1942

Boletín Oficial de Estado (BOE) nº37, 06.02.1941

## BIBLIOGRAPHIE

BELOT, R. (1998). *Aux frontières de la liberté : Vichy, Madrid, Alger, Londres*. Paris : Fayard.

CATALA, M. (1997). *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre mondiale. Rapprochement nécessaire, réconciliation impossible, 1939-1944*. Paris : L'Harmattan.

DRAVET, A. (1980). *La curieuse histoire du lycée français de Barcelone*. Barcelone. General Gràfic.

GONZÀLEZ I VILALTA, Arnau (2014). *Amb ulls estrangers. Quan Catalunya preocupava Europa. Diplomàcia i premsa internacional durant la Guerra Civil*. Barcelona: Editorial Base, 2014.

- (2021a). *Cataluña en la crisis europea (1931-1939). ¿Irlanda española, peón francés o URSS mediterránea?* Lleida: Milenio.
- (2021b). *Humanitarisme, consolats i negocis bruts. Evacuacions a Barcelona (1936-1938)*. Barcelona: Editorial Base.
- HESSE, P. J.; LE CROM, J. P. [dir.] (2001). *La protection sociale sous le régime de Vichy*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- HORN, Guillaume (2023). «La colònia francesa de Barcelona del gener al setembre de 1939: una colònia entre dues guerres». *Dictatorships & Democracies (D&D)*, n° 11, p. 177-195.
- (2021). *Français de Barcelone, ombres et lumières*. Barcelone : Pensodromo.
- JUNCOSA, Xavier (2021). *El contraespionatge francès a Barcelona (1943-1945)*. Barcelone: Nèmesi.
- LE CROM, J. P. (2009). « La Croix-Rouge française pendant la seconde guerre mondiale. La neutralité en question ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2009/1, n° 101, p. 149-162.
- PAILLOLE, P. (1975). *Services spéciaux (1935-1945) - Pour la première fois, l'ancien chef du contre-espionnage français parle*. Paris : Robert Laffont.
- PIÉTRI, F. (1954). *Mes années d'Espagne (1940-1948)*. Paris : Librairie Plon.
- RÉMY [colonel] (1969). *La ligne de démarcation*, n° 15.
- VERGEZ-CHAIGNON, B. (2016). « Les vichysto-résistants ». *Tempus/Perrin*, n° 65.
- YAGIL, L. (1977). « La politique familiale de Vichy et la conception de la " femme nouvelle " ». *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 188 (décembre), p. 27-49.